

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



# RAPPORT

# D'ACTIVITÉS

2008







# Rapport d'activités 2008

Assemblée générale

25 mars 2009

Ce rapport d'activité a été préparé au sein des cinq pôles par l'équipe de la Fédération.

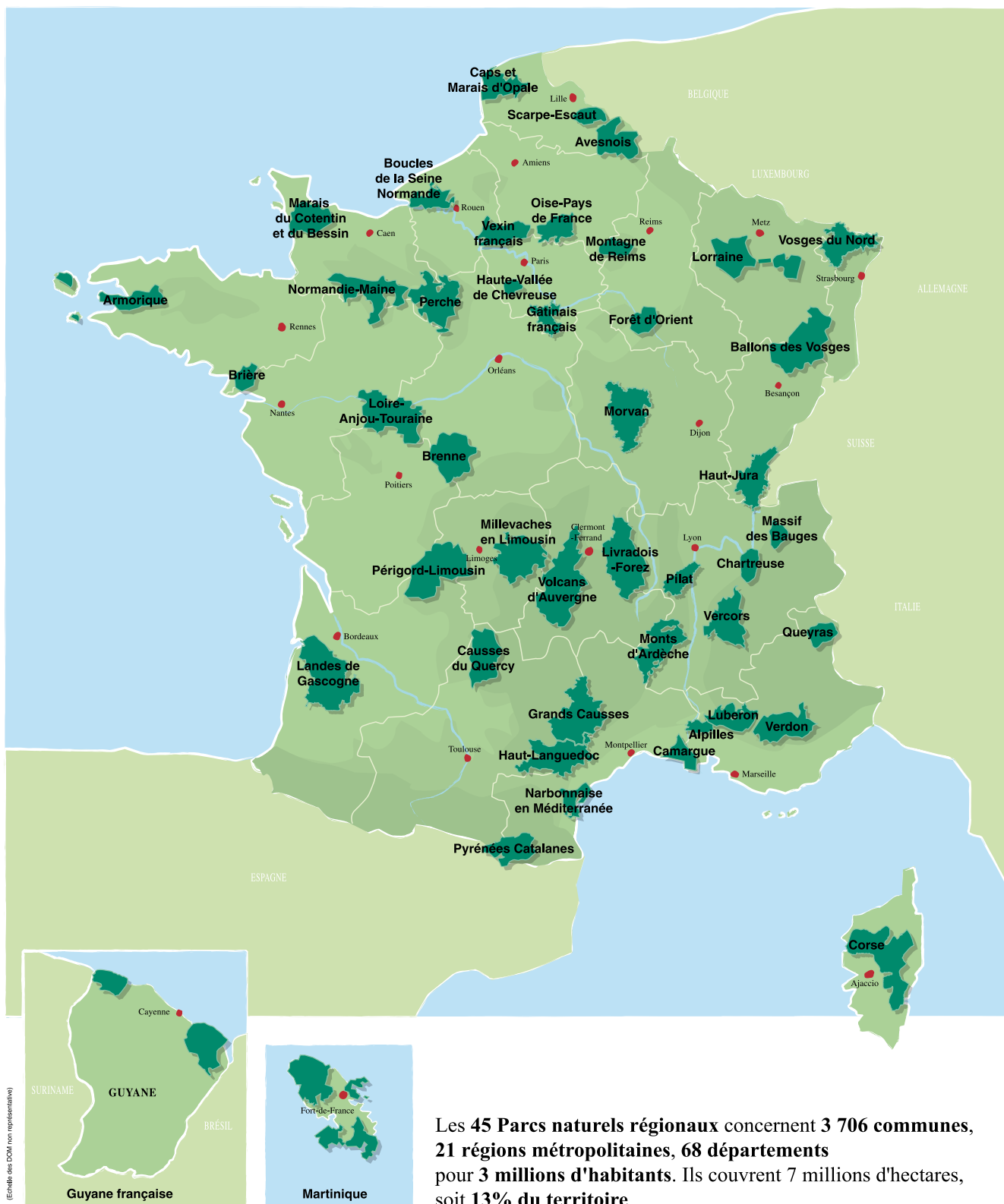
Coordination : Marc Gastambide, directeur.

Réalisation : Sylvie Gauchet, secrétaire générale

Mise en page : Delphine Cressent



# Les 45 Parcs naturels régionaux de France



Les 45 Parcs naturels régionaux concernent **3 706 communes**, **21 régions métropolitaines**, **68 départements** pour **3 millions d'habitants**. Ils couvrent 7 millions d'hectares, soit **13% du territoire**.

**Fédération des Parcs naturels régionaux de France**



## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	<b>6</b>		
<b>1. Activité statutaire et fonctionnement</b>	<b>7</b>	<b>4. Institutionnel et ressources</b>	<b>29</b>
1.1. Les réunions statutaires	7	4.1. Les syndicats mixtes	29
1.2. Une Fédération qui garantit	8	4.3. Gestion des ressources humaines	30
1.3. Une Fédération qui valorise l'expérience des Parcs	10	4.4. Déploiement du centre de ressources	30
1.4. Une Fédération qui stimule	10	<b>5. Communication</b>	<b>33</b>
1.5. Une Fédération qui agit	11	5.1. Des principes de communication partagés	33
1.6. Organisation interne	12	5.2. Des relations intensifiées avec la Presse	33
<b>2. Territoires et projet</b>	<b>13</b>	5.3. La communication institutionnelle	34
2.1. Les projets de parcs	13	5.4. La communication grand public	35
2.2. Accompagnement des révisions de chartes	13	5.5. La communication interne au réseau	37
2.3. Evaluation des chartes	15	5.6. Le mécénat	38
2.4. Mise en œuvre des chartes	16	<b>6. International</b>	<b>39</b>
2.5. Innovation et prospective	16	6.1. Animation de la commission Europe-International et des groupes de travail	39
<b>3. Patrimoine et Développement durable</b>	<b>17</b>	6.2. Accompagnement des délégations	40
3.1. La gestion des espaces naturels et de la biodiversité	17	6.3. Interventions dans les événements multilatéraux et ou régionaux	40
3.2. Agriculture durable	19	6.4. Appui méthodologique et technique aux projets	40
3.3. La forêt	20	<b>Publications 2008</b>	<b>41</b>
3.4. Aménagement et planification : Paysage, urbanisme, contractualisation	20		
3.5. Energie et changement climatique	22		
3.4. Le tourisme durable	23		
3.5. Activités et sports de pleine nature	24		
3.6. Valorisation des patrimoines	26		
3.7. Parcs et entreprises	26		
3.8. La marque	27		
3.9. Création d'activité et vie sociale	27		



## *PRÉAMBULE*

### **Les faits marquants de l'année 2008 :**

- **De nombreux renouvellements au sein des comités syndicaux des Parcs, consécutifs aux élections municipales**
- **Le renouvellement des instances statutaires de la Fédération (Président, Commissions, Bureau) par le Conseil d'administration lors du Congrès.**
- **Les Parcs ont été 34 à être en révision de charte. La Fédération a été amenée à rendre 12 avis en réunion de Bureau.**
- **20 décrets ont été signés par le Premier Ministre pour les Parcs : 9 concernant un renouvellement de classement et 11 concernant des prolongations de classement.**
- **Six premières chartes révisées sont reconnues Agenda 21 local au titre du protocole de Fontevraud.**
- **Le Congrès des Parcs à la Bourboule, dans le PNR des Volcans d'Auvergne du 8 au 10 octobre.**
- **La réflexion sur la simplification de la procédure de classement dans le cadre du projet de loi Grenelle 2.**
- **La mise en œuvre de l'appel à projets du MEEDDAT.**

# 1. ACTIVITÉ STATUTAIRE ET FONCTIONNEMENT

## 1.1. Les réunions statutaires

*La Fédération a connu une activité statutaire soutenue en 2008 avec deux Assemblées générales le 26 mars 2008 et le 5 octobre 2008, deux Conseils d'administration, le 20 février 2008 et le 9 octobre 2008, et dix réunions de Bureau, soit une réunion tous les mois, en raison notamment de l'examen des chartes en révision.*

*Outre le suivi de l'activité et du budget, les instances fédérales ont été saisies des difficultés rencontrées par les Parcs : l'exploitation aurifère en Guyane, les renouvellements de classement des Parcs ayant dépassés la date limite de validité de leur précédent classement, la procédure de révision de charte.*

*Elles ont permis un débat d'orientation et des positionnements collectifs sur le Grenelle de l'environnement, le projet de circulaire sur les Parcs naturels régionaux et les procédures de classement et de révision des chartes.*

### L'agenda des réunions statutaires

30 janvier : Bureau

20 février : Conseil d'administration et Bureau

26 mars : Assemblée générale et Bureau

23 avril : Bureau

28 mai : Bureau

2 juillet : Bureau

24 septembre : Bureau

9 octobre : Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau (renouvellement des instances)

19 novembre : Bureau

10 décembre : Bureau

### ■ Le Conseil d'Administration

Outre l'examen des comptes, du budget et du programme d'activité, le Conseil d'Administration a adopté l'entrée de « Parcs nationaux de France » en lieu et place du parc national des Ecrins au sein du collège 3.

Il a procédé à l'installation des nouvelles commissions, à la désignation du Bureau et du Président.

Il a entendu le premier rapport du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP), un an après son installation.

### ■ Le Bureau

Le Bureau a été très mobilisé par les avis à prendre sur les chartes, avec la désignation des rapporteurs. Il s'est inquiété des retards des procédures de renouvellement de classement fragilisant le fonctionnement des Parcs.

Il a travaillé parallèlement sur différents documents de positionnement, d'orientation et de communication :

#### 1. de la politique des Parcs :

- la faisabilité de « zones franches pour l'environnement » dans les parcs
- la réponse des Parcs à l'appel à projets lancé par le MEEDDAT et la DIACT;
- le tourisme et les loisirs dans les parcs naturels régionaux
- le projet de coffret-cadeau « Smart box »

#### 2. des politiques européennes et nationales :

- contributions aux projets de loi « grenelle » 1 et 2 ;
- le projet de circulaire concernant les Parcs;
- le projet de loi sur les OGM
- le positionnement de la Fédération au sein du réseau rural français;
- le projet de loi sur la Camargue,
- les propositions d'allègement de la procédure de classement

Il a validé l'adhésion au « Countdown 2010 », réseau de collectivités en faveur de la biodiversité, et la signature de conventions avec : Federparchi, l'Association nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés, le Collectif Villes Campagne, le réseau des Grands sites, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, et Espaces naturels régionaux Nord pas de Calais (sur l'innovation).

Il s'est prononcé sur des partenariats financiers avec l'ONEMA sur les pôles relais, l'Agence française de développement sur la coopération décentralisée, le ministère de la Culture sur l'urbanisme et l'énergie.

### ■ Fonctionnement des Commissions

Les Commissions de la Fédération ont une mission d'animation des réflexions, et de propositions stratégiques et techniques dans leur domaine de compétence.

Elles ont été renouvelées conformément aux statuts de la Fédération par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2008. Une nouvelle Commission a été mise place : la commission « Territoires et Projet » afin de proposer des stratégies, des méthodes et des outils pour accompagner les Parcs à la fois dans leur relation à leur territoire, et dans la mise en œuvre de leur charte, notamment dans les domaines de l'évaluation, de la recherche, de la prospective, de la gouvernance et de l'éducation.

La Commission « Vie des territoires » qui ne se réunissait plus depuis 2 ans a été supprimée. Les dossiers qu'elle suivait ont été repris par les autres commissions.

Un appel à candidatures a été lancé auprès de l'ensemble des membres pour renouveler la composition de chaque Commission. Il a recueilli 232 candidatures au 31 décembre 2008.

### ■ AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Président : Rogers Gardes, Président du PNR Volcans d'Auvergne

Vice – président : Michel Marchand, Président du PNR Oise – Pays de France

### ■ MARQUE

Présidente : Jacqueline Alquier, Vice-présidente du PNR du Haut Languedoc

Vice – présidente : Danièle Pic, Présidente du PNR du Vercors

### ■ SYNDICATS MIXTES ET RESSOURCES HUMAINES

Président : Tony Bernard, Président du PNR du Livradois -Forez

### ■ EUROPE ET INTERNATIONAL

Président : Dominique Levêque, Président du PNR de la Montagne de Reims

Vices-présidents : Jean-Luc Chiappini, Président du PNR de Corse, Eugène-Loïc Ermessent, Président du PNR Normandie-Maine.

### ■ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

Président : Jean-Gabriel Nast, Président du PNR du Haut Jura

Vices-présidents : Jean-Jacques Boussaingault, Président du PNR du Gâtinais français, Bernard Clap, président du PNR du Verdon

### ■ BIODIVERSITE ET GESTION DES ESPACES

Président : Philippe Girardin, Président du PNR des Ballons des Vosges

Vices-présidents : Lise N'Guela, Présidente du PNR de Martinique, Daniel Creoff, Président du PNR d'Armorique

### ■ TERRITOIRES ET PROJET

Président : Michel Weber, Président du PNR des Vosges du Nord

Vices – présidents : Michèle Perez, Présidente du PNR du Pilat ; Jean-Pierre Girod, Président du PNR des Boucles de la Seine Normande.

### ■ COMMUNICATION

Président : André Guerraz, Président du PNR du Massif des Bauges

Vices – présidents : Guy Poupart, vice-président du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse ; Gérard Jouve, Président du PNR des Alpes.

## 1.2. Une Fédération qui garantit

### ■ Instances consultatives nationales

La Fédération a assuré une représentation institutionnelle, ou s'est fait représenter dans les différentes instances consultatives suivantes :

#### Les instances consultatives :

- Conseil national de la protection de la nature : Paul RAOULT, Agnès BOULARD
- Comité national de suivi Natura 2000 : Thierry MOUGEY
- Comité national agenda 21 (représenté)
- Comité de Suivi National du PDRH (1 réunion)
- Conseil national du Paysage : André GUERRAZ
- Comité opérationnel (COMOP) Trames verte et bleue : Didier OLIVRY, Thierry MOUGEY

### ■ Protection de la marque « Parc naturel régional »

Chaque année, la Fédération procède, pour le compte du ministère, au dépôt des marques de Parcs nouvellement créés, ou au renouvellement des marques existantes arrivant à échéance, dans l'objectif de les protéger contre des utilisations abusives ou détournées. En 2008, la Fédération a procédé au renouvellement du dépôt de 3 marques de Parcs : Avesnois, Perche, et Périgord-Limousin.

Les experts juridiques ont mis en évidence la nécessité de formaliser les relations entre les Parcs et l'Etat concernant la gestion de la marque particulière du Parc, et entre la Fédération des Parcs et l'Etat pour la gestion générale de la marque.

La solution retenue consiste à inscrire au registre national des marques un contrat de licence exclusif consenti par l'Etat français à chaque Parc et à la Fédération. Les projets de contrats ont été adressés fin 2008 au Ministère du développement durable pour validation juridique.

#### Le contrat de licence exclusive d'une marque

Il donne tout pouvoir d'agir à un licencié (Fédération et Parc) en lieu et place du propriétaire (l'Etat) sur la base d'une répartition des rôles clairement établi. Il permet de :

- définir précisément les droits et obligations du propriétaire de la marque vis-à-vis de son licencié.
- valider l'usage de la marque au regard des tiers et d'éviter toute demande en déchéance
- offrir une réactivité accrue en cas de litige et notamment de régler les problèmes de procédures d'opposition (procédure de médiation), étape préalable avant une éventuelle action judiciaire (par exemple dans le cas d'une utilisation d'une marque proche de la marque PNR et pouvant prêter à confusion dans l'esprit du public). Cette procédure d'opposition nécessite une prise de décision dans des délais relativement courts difficilement compatibles avec le fonctionnement d'un ministère

Dans tous les cas, l'Etat garde le pouvoir de lancer une action judiciaire (cas de figure qui se présente de manière très exceptionnelle). Dans ce cadre, la décision sera prise par le Ministère en charge de l'Environnement suite à une concertation entre le Parc concerné et la Fédération.



## ■ Orientations stratégiques

La Fédération a réédité et diffusé en 2008 les orientations stratégiques destinées à appuyer les positions des Parcs dans les domaines du développement économique. Elle a contribué à l'élaboration d'une stratégie dans les domaines du tourisme et des loisirs.

## ■ Veille législative et réglementaire

- **Loi relative aux organismes génétiquement modifiés :** Un amendement concernant les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux a été déposé par Yves Vandewalle, député des Yvelines et Président du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, lors de la discussion du projet de loi à l'Assemblée nationale, et adopté.

- **La circulaire sur les Parcs naturels régionaux** a fait l'objet, lors de sa préparation, de nombreux échanges entre la Fédération et les Parcs et entre la Fédération et le MEEDDAT. Elle a été signée le 15 juillet par Jean-Louis Borloo et par ses deux secrétaires d'Etat Nathalie Kosciusko-Morizet et Hubert Falco, sous le n° NOR : DEVN0811377 et publiée au bulletin officiel du MEEDDAT n°16 fin août.

La Fédération a également travaillé à l'élaboration de propositions dans le cadre du projet de loi dit Grenelle 2 concernant :

- la simplification de la procédure de classement lors des révisions de charte.
- la confirmation de la possibilité d'intégrer du domaine public maritime dans les territoires de Parc, et la possibilité de comporter des aires marines
- la trame verte et bleue

## ■ Réseau rural français

La Fédération s'est fortement impliquée dans la vie du réseau rural français, inscrit dans le plan de développement rural (PDRH), sous la coordination du Ministère de l'Agriculture et de la DIACT, dès les premières réunions puis en 2008, dans le cadre de la Commission permanente dont elle est élue.

Elle a notamment contribué au lancement de l'appel à projet et à l'organisation du premier séminaire à Bordeaux les 9 et 10 décembre.

En parallèle, dans le cadre d'un partenariat avec l'UNCPPIE et le CELAVAR, une base de données sur les acteurs européens du développement durable a été finalisée.

## ■ Echanges avec les associations d'élus

La Fédération a poursuivi ses échanges avec l'Assemblée des Régions de France, notamment en application de la déclaration commune tripartite entre l'Etat, l'Assemblée des Régions de France et la Fédération, signée en 2007.

Trois réunions techniques du groupe tripartite se sont ainsi tenues, les 19 mars, le 11 avril et le 21 mai. Elles avaient pour objet de mener une réflexion commune en vue de proposer, dans le cadre du projet de loi Grenelle 2, une procédure allégée de classement des Parcs. Cette démarche faisait suite aux remarques émises par le secrétariat général du Gouvernement relative au dépassement de la durée de classement de plusieurs Parcs à l'issue de la révision de leur charte. Ce contexte a en effet mis en évidence, la nécessité de simplifier une procédure de classement devenue, au fil

des ans, beaucoup trop lourde.

La Fédération a participé le 27 mars à une réunion de travail de l'ARF, sur la mise en œuvre du programme LEADER 2 dans les Parcs et les Pays.

## ■ Echanges avec les services régionaux

La Fédération poursuit l'animation du groupe des services en charge des Parcs, au sein des Régions membres de la Fédération. Outre l'appui individuel apporté par la Fédération pour les procédures de création et de révision de charte ainsi que les échanges dans le cadre du groupe tripartite particulièrement actif cette année, les services des régions ont été réunis dans le cadre du groupe de travail spécifique lors du Congrès de La Bourboule, animé selon l'usage par la Région d'accueil, c'est à dire l'Auvergne cette année.

## ■ Echanges avec les organisations nationales

La Fédération a siégé, et s'est investie en 2008 dans les congrès et instances de différentes associations nationales ou internationales dont elle est membre et où elle représente les PNR :

### Organisations nationales

- Europarcs
- UICN : André GUERRAZ, Gérard MOULINAS
- Association nationale des élus de la Montage (ANEM) : Jean-Luc Chippini, Eliane GIRAUD
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) : Daniel MIO
- Fédération des Ecomusées et des Musées de Société : Anne-Marie Stievenard
- Association des Grands sites de France : Agnès BOULARD
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels : Jean-Louis THOMAS
- Sites du Goût : Olaf Holm
- GIP Atelier Technique des espaces naturels (ATEN) : Gérard MOULINAS (présidence)
- Réserve naturelles de France : Gérard MOULINAS
- Fédération des conservatoires des espaces naturels : Gérard MOULINAS

Des échanges réguliers ont été poursuivis avec 4 têtes de réseau nationales, formant le « Club des Cinq » : l'association des Grands sites de France, Réserves naturelles de France, Rivages de France, et la Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels.

La Fédération a participé au Forum de Rivages de France à Arles sur la gestion du Domaine Public Maritime les 30 et 31 octobre.

Trois conventions de partenariat ont été signées lors du Congrès 2008 avec :

- le Collectif Ville Campagne, afin d'œuvrer ensemble au développement de l'attractivité des territoires ruraux et à la construction d'une culture de l'accueil (cf. §3.9 : Création d'activité et vie sociale).
- la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (cf. §3.1 : La gestion des espaces naturels et la biodiversité). La Fédération a participé activement au Congrès des CREN les 18 et 19 septembre en Picardie
- le Réseau des Grands Sites de France. La Fédération a participé au Congrès des Grands Sites au pont du Gard les 23 et 24 octobre.



La Fédération a travaillé très activement avec l'ARF et le MEEDDAT, dans le cadre du groupe tripartite, pour rechercher les éléments qui permettraient de simplifier le processus de révision de charte.

Elle a participé à la préparation du mois des Parcs 2009 organisé par les Régions Pays de la Loire, Basse-Normandie, Centre, Poitou-Charentes.

### 1.3. Une Fédération qui valorise l'expérience des Parcs

#### ■ Le centre de ressources

Après une phase de préfiguration en 2005 et 2006, la Fédération a engagé en 2007, sur trois ans, le déploiement d'un centre de ressources informatisé. Il se présente sous la forme d'un site portail accessible sur internet depuis fin 2007. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux (expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées).

Le déploiement informatique s'est poursuivi en 2008 afin d'élargir les fonctions attendues sur l'accès à des données chiffrées. La Fédération a également impulsé l'enrichissement du fond documentaire sur les thématiques du tourisme et des sports de nature, des métiers des Parcs et des syndicats mixtes, désormais accessibles en ligne (cf. § 3.4. Déploiement du centre de ressources).

<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal/>

#### ■ L'apport méthodologique

L'appui méthodologique de la Fédération dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles, s'est poursuivi (marque Parc, évaluation, tourisme durable, syndicats mixtes...). Cet apport a été capitalisé par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

#### Editions méthodologiques :

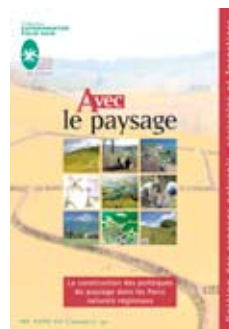
- Les syndicats mixtes des parcs naturels régionaux. Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Janvier 2008. 57 p.

- Avec le paysage : La construction des politiques du paysage dans les Parcs naturels régionaux. Collection Expérimenter pour agir n°15. Avril 2008, 42 p.

- Utiliser et améliorer la communication via internet pour un développement durable des parcs naturels régionaux. Synthèse de formation. Fédération des Parcs naturels régionaux de France, avril 2008. 16 p.

- Promouvoir les circuits courts de commercialisation de produits agricoles sur les territoires (Actes des rencontres de Brière)

- A l'école du Parc : Guide enseignant niveau primaire.



### 1.4. Une Fédération qui stimule

La Fédération s'est mobilisée activement auprès des instances du MEEDDAT pour trouver une issue pour la situation des Parcs arrivés au terme de leur procédure de classement hors délai. 4 Parcs ont ainsi pu obtenir le décret portant classement de leur territoire en Parc.

#### ■ Les contributions au Grenelle de l'Environnement

En 2007, la Fédération avait contribué au Grenelle de l'environnement en émettant 33 propositions, organisées en 11 programmes d'actions. Un certain nombre de ces propositions, pour lesquels la réflexion s'est poursuivie en 2008, ont fait l'objet d'une attention particulière.

Ainsi la question de la sécurisation des budgets des Parcs, qui pose indirectement celle de la fiscalité, a été abordée en réunions de groupe tripartite. Considérant l'intérêt du sujet, le MEEDDAT a accordé à la Fédération une subvention exceptionnelle de 25 000 euros au titre de la convention 2008, afin de mener une étude sur la faisabilité des mesures proposées.

La question des « zones franches pour l'environnement », a donné lieu à plusieurs temps de débats au sein du réseau. Le cabinet de Jean-Louis Borloo, Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, a fait connaître l'intérêt qu'il portait à la proposition et ses attentes, dans le cadre du projet de loi Grenelle 2. Le Président de la Fédération a souhaité confier à Jean-Louis Thomas, via une convention avec Espaces naturels régionaux Nord-Pas-de-Calais, une mission nationale d'animation et de réflexion sur cette question.

#### ■ Montée en puissance des travaux du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP)

Un an après la création du CORP, l'enjeu pour 2008 était double. Il était attendu que le CORP puisse asseoir sa légitimité en produisant des éléments pertinents en réponse à des sollicitations ou en auto-saisine, dans le cadre de son programme de travail. Il importait également de mettre en place la mise en réseau du CORP avec le système des parcs dans son ensemble afin d'alimenter et stimuler la réflexion et les activités du réseau.

Le CORP a présenté en Assemblée Générale un premier bilan de ses activités et a tracé les perspectives à moyen terme. Il s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2008 : les



11 et 12 mars dans le Parc du Vexin, puis le 10 juin et le 08 décembre à Paris dans les locaux de la Fédération.

Ces réunions ont permis d'avancer significativement dans ce travail de production, en distinguant :

1/ Les sujets sur lesquels le CORP s'est auto saisi : une première série de 3 notes de réflexion a été finalisée et diffusée fin avril.

### 1ère série de notes de réflexion du CORP

Note n°1 : Recherches, études, expérimentations, ... : pour une typologie décontractée par Bernard Chevassus-au-Louis, François Letourneux, Raphaël Larrère, Francis Aubert. Avril 2008, 3 p

Note n°2 : La recherche dans et pour les Parcs : promouvoir des pratiques durables par Bernard Chevassus-au-Louis, Philippe Girardin, Francis Aubert, François Letourneux. Avril 2008, 3 p

Note n°3 : Les conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux : Propositions de problématique par François Letourneux. Mai 2008, 4 p

Une 2e série de 4 notes est en cours d'élaboration ; 4 sujets de recherche proposés par le CORP au réseau poursuivent leur maturation ; le CORP a également proposé une analyse comparée de systèmes « parcs » étrangers.

2/ les sujets sur lesquels la Fédération a sollicité le CORP : le CORP a réfléchi à une grille de lecture des chartes, a réagi à l'étude « prospective & paysages » et a examiné comment appuyer le réseau sur la question de l'évaluation territorialisée ainsi que sur les questions de l'innovation sur le concept de « zones franches pour l'environnement ».

Le CORP a enfin activement contribué au Congrès 2008, en participant aux sept forums et ateliers organisés autour du thème central « innover pour accueillir durablement », afin d'aider à faire émerger le caractère innovant des pratiques d'accueil.

En marge du Congrès, le CORP a enfin tenu une séance d'interconnaissance et de travail avec les présidents de conseil scientifique et des membres des équipes de Parcs présents, notamment sur les rôles et missions des conseils scientifiques.

### ■ La recherche scientifique

La Fédération suit certains travaux de recherche pouvant intéresser les Parcs, notamment sous l'angle de la capacité de ces travaux à établir et faire fructifier un partenariat entre les chercheurs et les acteurs territoriaux.

#### Contributions à la recherche

- Participation au comité de thèse sur l'efficacité institutionnelle de l'outil PNR (Mélanie Decamps), co-encadrée par le CEMAGREF (UMR Métafort) et l'Université d'Auvergne (CERDI).

- Appui financier à une thèse sur « l'urbanisme rural durable », portée par le PNR des Ballons des Vosges depuis 2007.

- Participation au comité de suivi du programme DIVA Corridors (24 octobre 2008). Son rôle est de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques.

- Analyse des différents programmes de recherche consacrés à la biodiversité et proposition de nouveaux thèmes répondant aux problématiques des gestionnaires d'espaces naturels.

### ■ Appui à l'expérimentation

La Fédération s'est appuyée sur une animation délocalisée pour accompagner les Parcs sur les thèmes suivants : le littoral et la mer (Camargue), le retour des grands prédateurs (Alpes, Pyrénées, Massif central), la coopération transfrontalière (Scarpe Escaut, ENRx Nord Pas de Calais), la forêt (Morvan), les circuits courts (Morvan).

## 1.5. Une Fédération qui agit

### ● Rencontres

La Fédération a organisé ou co-organisé, en plus du Congrès national, 12 rencontres et séminaires sur différentes thématiques. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels, et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes et favoriser le partage des approches.

#### Séminaires et rencontres 2008

- La prospective, Lyon, le 8 janvier.
- Corridors écologiques, Volcans d'Auvergne, du 9 au 11 janvier.
- Activités et sports de nature, Volcans d'Auvergne, du 4 au 6 février.
- Ecomusées et musées de sociétés, Landes de Gascogne, les 27 et 28 mars.
- Communication, Millevaches en Limousin, du 1 au 3 avril
- Grands sites, Pyrénées catalanes, du 8 au 10 avril.
- Responsables administratifs, Montagne de Reims, 14 mai.
- Maîtrise de l'espace et chartes de Parcs, Pyrénées catalanes, du 2 au 4 juin.
- Le tourisme et les loisirs dans les parcs : comment mieux répondre aux attentes des consommateurs ? du 9 au 11 juin.
- Congrès des parcs 2008, Volcans d'Auvergne, du 8 au 10 octobre.
- Création d'activités et développement social, Monts d'Ardèche, les 6 et 7 novembre.
- Circulations douces, Paris, le 18 novembre.
- La contractualisation, Paris, le 3 décembre.



### ■ Echanges techniques

La Fédération a animé au quotidien et lors de séminaires les échanges de pratiques entre les personnels techniques des Parcs au sein de plusieurs réseaux de chargés de missions thématiques : évaluation, recherche et prospective, énergie, urbanisme et paysage, éducation, développement économique, management environnemental, création d'activité, agriculture, tourisme durable et sports de nature,



communication, ainsi qu'entre les directeurs de Parcs (5 réunions + 1 séminaire), les responsables administratifs et financiers, et les services des Régions (lors du Congrès).

Via son site extranet, la Fédération a animé 190 discussions et mis à disposition 217 documents en 2008. Cet outil a permis au réseau d'être réactif et de consolider la culture de l'échange.

## ■ Coopération territoriale

La Fédération a conclu le travail de promotion du volet coopération du Leader + dans le cadre de son partenariat avec la DIACT et le CNASEA.

Ses objectifs sont de promouvoir de façon générale la coopération interterritoriale au sein du réseau des Parcs et lors de manifestations organisées par l'UNA (Unité nationale d'Animation) et les RIA (Réseaux Interrégionaux d'Animation) ; participer aux réunions et aux formations du réseau Assistance Technique Coopération pour l'amélioration de l'organisation et des outils en faveur de la coopération ; organiser le comité de pilotage ; assurer l'interface avec le CNASEA et préparer les rapports intermédiaires.

Grâce à un financement du volet 3 de Leader+ en 2006, 2007 et début 2008, différents outils de coopération territoriale ont été développés autour de 9 objectifs.

### Les 9 objectifs :

- . Renouveler et dynamiser le tissu socio-économique des territoires.
- . Structurer un réseau inter-Parcs pour la valorisation d'entreprises engagées dans une démarche éco-citoyenne.
- . Stimuler le lien avec le consommateur et le décloisonnement des filières sur les produits de terroir.
- . Appuyer le tourisme durable par la mise en œuvre de la charte européenne du Tourisme durable.
- . Garantir la pérennité et la viabilité des ressources naturelles par une meilleure fonctionnalité écologique inter-territoires.
- . Sensibiliser et renforcer les pratiques en matière de gestion durable du paysage.
- . Connaître le potentiel énergétique de son territoire et favoriser l'émergence de filières énergétiques territoriales.
- . Expérimenter de nouveaux outils d'animation, d'échange et de travail commun pour stimuler la coopération par les Techniques d'Information et de Communication.
- . Expérimenter de nouveaux outils de capitalisation au travers le centre de ressources.

Ce projet a conforté l'action expérimentale du réseau des Parcs sur des thématiques à fort enjeu. Il a également permis une ouverture plus importante du réseau des Parcs grâce à la mise en œuvre de nombreux partenariats avec d'autres réseaux et le monde de la recherche. Il a engendré de nouvelles formes de travail s'appuyant davantage sur des Parcs référents pour la conduite des démarches.

## 1.6. Organisation interne

### ■ Organisation en pôles

**Le pôle « Territoires et projet »** regroupe les activités de la Fédération qui concernent le fondement de la politique des Parcs : leurs bases juridiques et leur évolution, l'articulation avec les autres projets de territoires, la démarche de projet, les dispositifs de gouvernance, d'évaluation et de prospective.

**Le pôle « Patrimoines et Développement durable »** accompagne les positionnements et les actions des Parcs dans les domaines de la gestion de l'espace et des milieux naturels, du développement local, du tourisme, des sports de nature, de la valorisation du patrimoine culturel, du paysage, de l'urbanisme et de l'énergie. L'activité de ce pôle permet d'articuler entre eux ces axes développés au sein de la Fédération et des Parcs. Il met en œuvre les partenariats de la Fédération avec divers ministères.

**Le pôle « Institutionnel et Ressources »** coordonne réflexions et propositions sur la consolidation des syndicats mixtes de Parcs : les moyens humains, les moyens financiers, les moyens juridiques et administratifs. Il pilote également le projet de Centre de ressources des Parcs, avec l'élaboration d'un outil en ligne et la mutualisation des données (cartographie IGN).

**Le pôle « Communication et multimédias »** assure la mise en place de la charte de communication de la Fédération et des Parcs, valorise et transfère l'expérience des Parcs, informe le public et accompagne le réseau des Parcs dans ses actions et ses politiques de communication.

**Le pôle « International et Europe »** développe des opérations d'animation et de capitalisation des démarches engagées par les Parcs auprès de partenaires internationaux et assure la coordination d'actions de coopération.

### ■ Vie de l'équipe

L'équipe permanente était composée au 31 décembre 2008, de 23 personnes, dont deux personnes mises à disposition par le ministère de l'Agriculture. Elle a été renforcée ponctuellement sur : la place des collectivités dans la coopération décentralisée, la contractualisation, les circuits courts, le pôle relais zones humides.

Marc GASTAMBIDE a intégré le poste de directeur en novembre, en remplacement de Jean-Louis THOMAS.



## 2. TERRITOIRES ET PROJET

Le pôle «Territoires et projet» regroupe les activités de la Fédération qui concernent le fondement de la politique des Parcs :

- La démarche de projet
- L'élaboration ou la révision de leurs chartes, et les méthodes d'évaluation.
- La reconnaissance Agenda 21 local
- L'articulation du projet porté par un Parc avec les autres projets territoriaux (intercommunaux, de Pays ou d'Agglomération) et sa prise en compte dans les procédures territoriales de planification ou de contractualisation.
- La capacité du Parc à faire vivre son projet, que ce soit à travers « la gouvernance » du syndicat mixte et de ses instances consultatives, ou par le développement de pratiques participatives dans le cadre de ses politiques éducatives et culturelles.

Les thèmes de travail qui concernent les politiques territoriales et leur articulation, l'intégration des politiques paysagères dans les outils de planification, l'énergie et l'urbanisme, sont suivies par la Commission « Aménagement du territoire » réunie le 16 janvier et le 3 décembre 2008 sous la présidence de Roger Gardes, président du Parc des Volcans d'Auvergne.

### 2.1 Les projets de parcs

L'année 2008 n'a pas vu de projets soumis pour avis intermédiaire ou pour avis final. Année électorale qui avait été anticipée pour les trois projets les plus avancés : Pyrénées Ariégeoises, Ardennes, Marais Poitevin, Ardennes.

La vie des projets Ardennes et Marais Poitevin a été très liée aux élections.

- Pour les **Ardennes**, les changements intervenus en cours d'année à la présidence de l'association de pré-figuration et dans l'équipe projet ont freiné la formalisation d'un projet de charte à la lumière des avis CNPN et Fédération.

- Concernant le **Marais Poitevin**, la Fédération s'est tenue informée des échanges entre régions et ministère et a répondu à des demandes informelles portant sur le projet et la conservation de la nature de ce territoire .



### ■ Etudes de faisabilité et avis d'opportunité sur les périmètres d'étude

Il n'y a pas eu d'avis d'opportunité demandé en 2008.

Une attention particulière a été accordée en relation avec les régions aux projets suivants :

Le dossier **Rance / Côte d'émeraude** a connu l'avancée la plus sensible. Les réunions du comité de pilotage ont été régulières, la Fédération y a été associée .

Le projet de **Brie et deux Morins** a connu un lancement véritable après la délibération régionale de 2007. L'étude est en cours conduite par deux bureaux d'études : Visite, rencontres techniques avec les élus du territoire.

Le projet **Aubrac** après étude est dans la phase décisionnelle (à trois régions) d'adoption d'un périmètre .

La Fédération a été consultée sur les cahiers des charges des projets d'étude du **Haut Doubs** et du **Val de Loire**.

Elle suit la délibération récente de la région **Aquitaine** sur le **Haut Médoc**.

Des réponses ponctuelles ont été apportées à des sollicitations venant du terrain pour la création de nouveaux Parcs, en particulier : du bocage Gatinais, et de la vallée de l'Ailette / Chemin des Dames.

### ■ Les projets de charte à l'étude

Il faut noter l'avancée du projet des **Baronnies Provençales** qui dispose maintenant d'un syndicat mixte et d'une équipe projet conséquente. Plusieurs visites et contacts ont eu lieu.

Le projet des **Préalpes d'Azur** a vu aussi son syndicat mixte constitué en début d'année. Il démarre l'élaboration de son projet : Visite et échanges sur les méthodes et contenus.

Le projet **Ventoux** a fait l'objet d'une nouvelle délibération régionale, préfigure son syndicat mixte, étudie son projet en relation avec le projet Leader qu'il a obtenu en cours d'année.

Une veille a simplement été opérée sur d'autres dossiers d'évidence freinés par les changements issues des élections (Morbihan ,Picardie maritime...).



### 2.2. Accompagnement des révisions de chartes

Le réseau des Parcs naturels régionaux vit une mobilisation sans pareil dans son histoire sur la révision des chartes. Ce sont plus des ¾ des Parcs qui sont impliqués en début d'année 2008, à des stades plus ou moins avancés. La



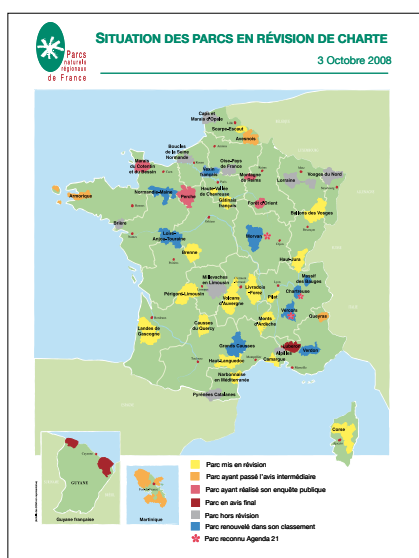
*Fédération a dû faire face à cette situation exceptionnelle sur 2 fronts : d'une part l'instruction des dossiers pour avis intermédiaire et final de plus en plus dans le cadre de son rôle dans la procédure, et d'autre part par l'accompagnement individuel et collectif des Régions et des Parcs engagés dans leur révision.*

En 2008, pour ce qui concerne les Parcs en révision : 6 Parcs sont arrivés au bout de leur procédure en 2008 et sont passés en avis final. 6 Parcs sont arrivés au stade d'avis intermédiaire au cours de l'année et 14 ont engagé leurs travaux de révision. 3 autres sont entrés en révision au cours de l'année.

Au cours de l'année 2008, le classement de 9 Parcs a été renouvelé pour 12 ans, la prolongation de 11 autres pour 2 années supplémentaires a été prononcée par décret. Ce sont 20 décrets qui ont été signés pour les Parcs.

Les révisions en cours ont été suivies dans un contexte de calendrier très chargé, dû au nombre de chartes en révision et à l'avancement des projets. Ce suivi a été réalisé à la fois :

- sur le plan technique, à travers les procédures d'instruction des dossiers,
- sur le plan statutaire, à travers la nomination de rapporteurs, l'élaboration et l'adoption d'avis en Bureau,
- sur le plan institutionnel, enfin, par la représentation de la Fédération à la Commission « Parcs » du Conseil national de la protection de la nature par Paul RAOULT vice-président de la Fédération.



### ■ Expertises des projets de chartes et élaboration d'avis

La Fédération a organisé l'analyse et l'instruction de 6 avis intermédiaires du Bureau pour les avant-projets de chartes révisées de :

**Marais du Cotentin et du Bessin** : déplacement du rapporteur en novembre 2007 – avis du Bureau du 30 janvier 2008

**Martinique** : déplacement du rapporteur en août 2007 – avis du Bureau 20 février 2008

**Armorique** : déplacement du rapporteur les 28 et 29 avril 2008 – avis du 28 mai Bureau 2008

**Queyras** : déplacement du rapporteur les 17,18,19 juin 2008 – avis du Bureau 2 juillet 2008

**Avesnois** : déplacement du rapporteur 16 septembre 2008 – avis du Bureau 24 septembre 2008

**Scarpe Escaut** : déplacement du rapporteur le 12 novembre – avis du Bureau le 19 novembre 2008

### ■ Préparation des avis finaux, pour les parcs en révision

La Fédération a instruit les avis finaux pour 6 projets de chartes révisées :

**Morvan** : avis du Bureau le 20 février 2008

**Vexin français** : avis du Bureau 26 mars 2008

**Loire-Anjou-Touraine** : avis du Bureau 26 mars 2008

**Normandie-Maine** : avis du Bureau le 23 avril 2008

**Vercors** : avis du Bureau 23 avril 2008

**Luberon** : avis du Bureau 2 juillet 2008

### ■ Appui-conseil dans l'élaboration ou la révision des chartes

Cette mission d'appui-conseil s'est déclinée de plusieurs manières : accompagnement individuel, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, appui collectif aux directeurs dans le cadre d'un groupe de niveau, réunions de lancement de la révision, missions d'appui spécifique sur place.

La Fédération est venue en appui aux différentes demandes d'accompagnement de Parcs et de Régions sous la forme de réunions téléphoniques, au siège de la Fédération ou sur place : Armorique, Causses du Quercy, Périgord-Limousin, Queyras, Haute Vallée de Chevreuse, Ballons des Vosges, Gâtinais français, Montagne de Reims, Haut-Languedoc, Narbonnaise, Boucles de la Seine normande, Landes de Gascogne, Marais du Cotentin et du Bessin etc...

Elle a par ailleurs réalisé une mission d'appui aux Parcs en révision de l'Avesnois et Scarpe-Escaut dans le cadre d'un séminaire interParcs avec Espaces Naturels Régionaux du Nord-Pas de Calais, le 14 janvier et participé à une journée sur la révision des 2 Parcs auvergnats à l'initiative de la DIREN, le 3 avril.

**Mission d'appui spécifique «révision» pour des Parcs en ayant exprimé la demande :**

- Volcans d'Auvergne (le 2 avril)
- Haut-Jura (les 26 et 27 août)
- Haut-Languedoc (le 10 et 11 septembre 2008)

### Rencontres techniques de « lancement » de la révision :

La Fédération a initié ce type de réunion technique réunissant les services de la (des) Région(s), du (des) Département(s), de la DIREN et du Parc au moment d'engager la révision. Ces rencontres permettent de travailler en commun avec les différentes catégories d'acteurs impliqués sur le calendrier de la révision, le pilotage de la révision, les moyens affectés, le rôle de chacun des acteurs, la stratégie participative, la forme et le contenu de la charte... et de bénéficier du retour d'expérience des autres Parcs. Ces réunions ont concerné 3 Parcs d'échéance 2011 : Monts d'Ardèche, Brière, Vosges du Nord. Elle a également participé à la réunion d'installation du Comité de pilotage de la révision du Parc des Causses du Quercy.

**Accompagnement des directeurs :** La Fédération a organisé un accompagnement spécifique destiné aux 11 directeurs de Parcs en cours de rédaction de leur charte (Groupe G2 de l'élaboration de l'avant-projet à la mise à l'enquête publique) : Martinique, Marais Cotentin, Armorique, Queyras, Camargue, Scarpe-Escaut, Avesnois, Ballons des Vosges, Haut-Languedoc, Gâtinais français, Forêt d'Orient. Ce cycle d'accompagnement s'est déroulé en 3 séances (19 février, 26 mars, 15 avril) sur les points suivants :

- Le parcours de révision – rappels procédure
- Le calendrier et la programmation des avis
- Le contenu de la charte (rapport + plan)
- L'organisation de la charte
- L'approche du plan
- L'approche juridique de la rédaction – analyse des jurisprudences
- L'évaluation future (indicateurs – objectifs cibles)
- Le jeu d'acteurs et la gouvernance de projet
- La démarche agenda 21 et le cadre de référence
- Les organes consultatifs
- La révision des statuts
- Présentation du dossier à l'avis intermédiaire

### ■ Appui-conseil aux Régions sur les procédures

L'accent a été particulièrement mis sur l'information concernant la conduite des procédures auprès des services des Régions (ainsi que des directeurs de Parcs). Cette année, compte tenu des différentes réunions du groupe tripartite, l'accent a été porté à la réponse aux nombreuses demandes individuelles principalement par contacts téléphoniques ou électroniques sur des situations précises, en particulier sur les périmètres d'études, l'enquête publique, les délibérations finales, la constitution des dossiers de classement.

### ■ Appui-conseil sur les difficultés rencontrées par les Parcs notamment dans le cadre de leur révision

La Fédération a mis en place 3 missions :

- Guyane : La Fédération est intervenue à la demande du Parc sur les possibilités de déblocage et de poursuite de la procédure de révision, situation en partie générée par le projet minier Cambior.
- Luberon : la Fédération a été sollicitée par le Parc du Luberon à la suite de l'avis final défavorable de la commission PNR du Conseil National de Protection de la Nature, afin d'analyser les différents points de divergence et accompagner le Parc et la Région dans la recherche de solutions acceptables. Elle s'est notamment traduite par une mission sur place de la direction les 10 et 11 juillet avec le MEEDDAT et les représentants du CNPN et du Parc.
- Haute Vallée de Chevreuse : la Fédération a été saisie des difficultés consécutives à l'établissement du périmètre d'étude de sa révision.

### ■ Transfert des méthodes sur la conduite de l'enquête publique

Le travail a consisté à rassembler les rapports et des conclusions des 19 enquêtes publiques réalisées sur des chartes de Parc, analyser les contributions et les catégories de contributeurs, analyser les calendriers d'enquête et les

conclusions en une présentation synthétique.

Ce travail a été complété par le recueil d'actes établis au cours de la procédure par les Régions et l'établissement d'un calendrier de l'enquête publique assorti de recommandations et bonnes pratiques.

### ■ Analyse des méthodes participatives sur l'élaboration des chartes et l'évolution de la consultation

Les stratégies d'associations des acteurs au processus d'élaboration/révision de la charte ont été analysées pour les 12 premiers Parcs dont les projets de chartes ont été présentés à l'enquête publique (11 en révision, 1 en premier classement + 1 projet en cours de procédure finale) : Verdon, Chartreuse, Grands Causses, Massif des Bauges, Morvan, Guyane, Luberon, Loire-Anjou-Touraine, Vexin français, Vercors, Normandie-Maine, Alpilles et Pyrénées ariégeoises.

Pour chaque Parc et pour chacune des phases stratégiques de la procédure, il s'agit de répertorier et analyser les stratégies développées pour la participation des acteurs locaux et des partenaires à l'élaboration/révision de la charte (identification des acteurs impliqués, modalités de l'association, nature des réunions, outils de présentation, outils de communication spécifiques « révision » notamment pour favoriser l'information et la participation des publics...).

Un document de synthèse mettant en valeur les bonnes pratiques et conseils a été réalisé.

### ■ Mise en œuvre du protocole de reconnaissance Agenda 21 local.

Un an après la signature entre JL Borloo et JL Joseph du protocole consignant un dispositif spécifique de reconnaissance des chartes de Parcs naturels régionaux comme Agenda 21 locaux au titre de la stratégie nationale de développement durable, la reconnaissance a été prononcée pour 5 Parcs au moment de leur renouvellement de classement : Chartreuse, Morvan, Vercors, Grands Causses, Massif des Bauges. La reconnaissance a été notifiée pour le Parc du Luberon et sera effective au moment de son décret de renouvellement. 11 Parcs, à différents stades de leur révision, ont demandé la reconnaissance.

La Fédération a organisé avec le Commissariat au développement durable une journée consacrée à l'élaboration du référentiel national d'évaluation Agenda 21 local.

## 2.3. Evaluation des chartes

### ■ Animation du réseau « évaluation » et suivi des méthodes utilisées

L'assistance à l'appropriation de la méthode d'évaluation en continu a été poursuivie. La Fédération a organisé des formations pour les Parcs : des Grands Causses (14 et 15 février) de la Montagne de Reims (15 et 16 mars), de Lorraine (15 et 16 mai), du Queyras (19 et 20 juin) et du Luberon (19 et 20 juin).



## ■ Mise en place d'un outil commun d'évaluation des chartes de Parcs

La Fédération a animé un groupe d'une dizaine de Parcs afin de réaliser le cahier des spécifications précisant les fonctionnalités du logiciel. Suite à ce travail, le développement de la V0 a été effectué. Trois Parcs, Monts d'Ardèche, Forêt d'Orient et Pyrénées catalanes, Parcs pilotes sur le sujet testent le logiciel depuis le mois de juillet. Plusieurs autres Parcs réalisent également des tests ponctuels. Les retours de ces tests sont étudiés au fur et à mesure afin d'amender la version qui sera ensuite diffusée à tous les Parcs membres du projet. La période envisagée pour la diffusion de cette V1 est le premier semestre 2009.

30 parcs sont impliqués dans le dispositif commun d'évaluation EVA. Cet indicateur mesure le niveau d'application de la méthodologie commune d'évaluation.

## 2.4. Mise en œuvre des chartes

### ■ Préparation d'une journée juridique

3 thèmes ont été identifiés : portée juridique des chartes, avis, responsabilité, mais le travail n'a pu être approfondi.

### ■ Organisation d'un séminaire sur les rôles et missions des conseils scientifiques

8 ans après le séminaire qui s'est tenu sur les conseils scientifiques à Fontevraud, la Fédération a organisé un nouveau séminaire dans le Parc de la Brenne les 18 et 19 juin 2008.

L'objectif était double : faire un bilan des succès et des échecs de l'action des conseils scientifiques en tant qu'instances consultatives, et identifier les éléments de méthode permettant de renforcer et/ou renouveler les conditions d'un fonctionnement efficace et mutuellement satisfaisant, mettre à profit la dynamique enclenchée sur ce sujet pour structurer un réseau actif, qui pourrait incarner de façon plus lisible la 5ème mission des parcs relative à l'expérimentation et la recherche.

Ce séminaire a rassemblé une trentaine de participants dont 21 PNR et 1 projet de PNR. Etaient également présents quelques élus, présidents et membres de conseils scientifiques, 2 personnes du MEEDDAT et un représentant du CORP. Ce format a permis de croiser les regards et d'apporter une matière très riche de témoignages. Il a permis de structurer des ébauches de préconisations sur les missions et le fonctionnement des conseils scientifiques, et sur les liens entre le Parc et son conseil scientifique. Des pistes concrètes sur l'apport possible d'un conseil scientifique à l'élaboration ou la révision d'une charte et sur différents modes de mutualisation ont été apportées.

Ce séminaire constitue la première étape d'une démarche en 3 temps qui vise à recueillir successivement les points de vue des différentes parties prenantes afin de dégager et valider des préconisations nationales.

## 2.5. Innovation et prospective

Le MEEDDAT, la Fédération et Parcs Nationaux de France, ont co-piloté en partenariat avec l'ATEN, l'organisation d'un séminaire consacré aux contributions possibles de la prospective à l'élaboration ou la révision de projets de territoire, qui s'est déroulée à Montpellier en janvier 2008.

Ce séminaire, destiné aux directeurs de Parcs naturels régionaux et de parcs nationaux, avait pour objet d'acquérir un vocabulaire commun, de mieux comprendre les démarches prospectives à travers des exemples concrets et axés sur des projets de territoire et de susciter un échange sur les pratiques actuelles et à venir. Premier exercice du genre, ce séminaire se veut innovant à plusieurs titres : nouveauté du thème de la prospective en interrogeant le lien entre recherche et prospective, mixité du public composé de Parcs naturels régionaux et de Parcs nationaux, souci de faire dialoguer gestionnaires d'espaces naturels et chercheurs.

Dans la suite du séminaire, la Fédération propose de créer un groupe de travail « prospective » sous l'égide de la Commission « Territoires et projet » afin d'organiser collectivement la montée en compétence du réseau sur ce sujet à compter de 2009.

La Fédération a piloté avec les comités de rédaction et éditorial de la revue Espace Naturels la conception d'un dossier spécial « prospective » qui vise à montrer que les Parcs font de la prospective, à la fois de façon intuitive et construite ; à paraître en janvier 2009.

La Fédération s'est mobilisée pour réfléchir au contenu à donner au concept de « Zones Franches pour l'Environnement » (ZFE) et a commencé à susciter la remontée de propositions concrètes en sollicitant les réseaux thématiques, notamment « urbanisme & paysages » en décembre.

Au delà de ce concept de « ZFE », la question plus large de l'innovation revêt une importance de plus en plus grande pour le réseau. Une discussion a eu lieu au sein du CORP lors de sa réunion de décembre afin de définir les modalités d'appui du CORP au réseau des Parcs afin qu'il élargisse sa réflexion et professionnalise ses méthodes. Il a notamment été décidé de prévoir une réunion entre des représentants du CORP et du groupe des directeurs, avec l'appui de la Fédération, afin d'ajuster/mutualiser la réflexion.





# 3. PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie et programme ont été élaborés et suivis par les 3 commissions : « Biodiversité et gestion de l'espace », « Développement Economique & Social » et « Marque Parc ».

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est réunie le 22 décembre 2008. Elle a plus spécialement évoqué la contribution du réseau des Parcs à la mise en œuvre de la trame verte et bleue, le pôle-relais « zones humides », les conventions de partenariat à envisager, les groupes de travail à créer ou dissoudre.

Les travaux au sein de la Commission ont également porté sur :

- la définition et la mise en œuvre de la politique de biodiversité
- l'alimentation du centre de ressources de la Fédération par la base de données sur le « patrimoine naturel »
- l'expérimentation et le partage d'expériences sur les trames vertes et bleues.

La Commission « Développement Economique, Social et Culturel » s'est réunie le 28 août 2008. Cette réunion a été centrée sur les questions du tourisme durable et de développement agricole en lien avec les circuits courts. De plus, l'actualité de forte révision de charte au sein du réseau a été abordée sous l'angle de la mission de développement.

Un processus d'échange sur ce volet a été engagé avec 7 Parcs, en partenariat avec Mairie Conseils. Les révisions sont accompagnées sur 2 ans au travers de journées de travail à Paris et un suivi des démarches. Il est notamment proposé aux territoires de tester des outils méthodologiques de rapprochement avec les EPCI et Pays à cette occasion. La première réunion (22 octobre 2008) a largement traité de l'articulation des Parcs avec les autres territoires de projet sur ces missions.

La commission « Marque » s'est réunie à 4 reprises (7 février, 20 et 21 mai juin, 24 septembre et 17 décembre) et a travaillé dans trois principales directions :

- le renforcement des liens juridiques entre l'Etat, les Parcs et la Fédération par la rédaction de projet de contrats de licence exclusifs.
- la mise en cohérence des marquages, notamment grâce à la validation des projets de marquage présentés par des Parcs.
- l'appui aux Parcs grâce à l'engagement d'une démarche « marque et tourisme » qui a débouché sur une formation à destination des chargés de mission et l'élaboration d'un guide méthodologique axé notamment sur les questions d'audit de la marque.

Comme chaque année, les Commissions se sont appuyées sur les groupes de travail associant des Parcs et des partenaires.

## Groupes de travail 2008

Réseau « Entreprises et Parcs » :

- Les Eco Trophées des Parcs
- Parcs et économie social
- Volet « Développement » des chartes en révision

Réseau « Agriculture durable » :

- Filières courtes

Réseau « Forêt »

Réseau « Gestion des espaces naturels et de la biodiversité » :

- Corridors écologiques
- Mares
- Loup
- Pôle relais « Zones humides intérieures »
- Renforcement de la dynamique locale et de la cohérence territoriale grâce aux projets

Réseau « Tourisme et sports de nature » :

- Marque et Tourisme durable
- Positionnement et stratégie touristique
- Ecogardes
- Chemin des Parcs / Grands Traversés

Réseau « Création d'activités et vie sociale » :

- Bourse de reprise

Marque Parc :

- Audit prestations touristiques

## 3.1. La gestion des espaces naturels et de la biodiversité

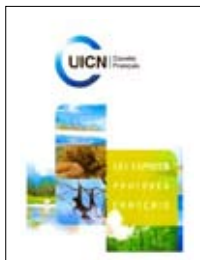
### ■ Un dynamique inter espaces protégés

Une convention de partenariat sur cinq ans avec la Fédération des conservatoires d'espaces naturels a été signée en octobre 2008. Elle vise à renforcer la coopération et la mutualisation des moyens entre ces deux réseaux, notamment dans les champs d'actions suivants : bases de données Patrimoine naturel, Natura 2000, corridors écologiques, politiques agriculture-biodiversité (un groupe de travail « Pâturage » pourrait être animé conjointement), communication relative à la préservation de la biodiversité, ... Une démarche similaire est en cours avec l'ONCFS.

La Fédération a participé, en lien avec les autres structures représentant des espaces protégés, à différentes réflexions et actions :

- analyse des différents programmes de recherche consacrés à la biodiversité et proposition de nouveaux thèmes répondant aux problématiques des gestionnaires d'espaces naturels – démarche lancée en mai 2008 ;
- participation au comité éditorial de la revue Espaces naturels ;
- participation aux réunions d'échanges sur Natura 2000 animées par l'ATEN et au comité de suivi Natura 2000 piloté par le MEEDDAT ;

- participation à la conception de la brochure « les espaces protégés français » réalisée par le - comité français de l'UICN et diffusé lors du Congrès mondial de l'UICN à Barcelone en octobre 2008 ;



- participation au comité d'organisation du Forum des gestionnaires 2008 et 2009 ;

- participation au comité d'organisation du colloque de Nice en décembre 2008 sur « la gestion intégrée des zones côtières en méditerranée, du local au régional : comment stopper la perte de la biodiversité ? », notamment pour l'atelier « espace littoral, aires protégées et continuité écologique ».

### ■ Bases de données « patrimoine naturel »

La Fédération a sollicité une réunion de travail (23 janvier 2008) avec le Muséum national d'Histoire naturelle (Service du Patrimoine Naturel) afin d'étudier la mutualisation des données naturalistes entre les Parcs et le Muséum.

Parmi les constats effectués :

- Les données sont très souvent produites par des organisations autres que les Parcs et toute mutualisation supposerait la contribution active de ces organisations, ce qui complexifie le dispositif.

- Les bases de connaissances des Parcs sont très diverses : certains Parcs contribuent à alimenter des bases de données régionales (Nord – Pas de Calais, Ile de France,...), d'autres ont développé leurs propres bases de données (Loire Anjou Touraine, Lorraine,...), d'autres enfin n'ont pas encore de structuration forte de leurs données.

- Les référentiels naturalistes ne sont pas stabilisés.

La Fédération a reçu parallèlement le Parc Loire-Anjou-Touraine qui souhaitait étudier les éventuelles modalités de mutualisation à l'échelle nationale de l'outil « Sterne » (base de données naturaliste).

Une réunion a été organisée, le 22 septembre 2008, avec le GIP ATEN et les géomaticiens des PNR afin de répondre à ces questions. Il a été proposé que ce soit le GIP ATEN, déjà investi dans le repérage, l'analyse et l'organisation d'échanges techniques, qui relaie les échanges sur les outils. Le SINP (Système d'information de la nature et des paysages) pose le cadre de travail dans lequel s'inscrit toute action de mutualisation nationale.

### ■ Trames vertes et bleues

L'action de la Fédération s'inscrit dans un nouveau contexte :

- lancement en janvier 2008 du COMOP Trame verte et bleue ;

- lancement pendant l'été 2008 de 5 projets concernant la

trame verte et bleue, en réponse à l'appel à projets lancé par le MEEDDAT en décembre 2007.

### Les 5 projets « trame verte et bleue » des Parcs :

- Arcs écologiques franciliens entre ville et campagne ,
- Acceptabilité et faisabilité d'une politique stratégique de trame verte en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Identification d'une trame écologique du Massif Central avec extension vers les Pyrénées,
- Identification de la trame écologique du littoral guyanais,
- Intégration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme et de planification à l'échelle locale et territoriale.

- lancement début 2008 du programme de recherche « DIVA Corridors » dont la Fédération est partenaire.

Par ailleurs, plusieurs Parcs réalisent des actions sur les corridors écologiques et la trame verte et bleue hors appel à projets du MEEDDAT : Ballons des Vosges, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Scarpe-Escaut,...

La Fédération a publié un Journal « Corridors » à destination des élus, décideurs, gestionnaires de l'espace. Ce document a été diffusé aux Régions, Départements, Parcs, DIREN, conservatoires d'espaces naturels, structures « têtes de réseau », laboratoires de recherche en écologie du paysage,...



La Fédération participe aux réunions mensuelles du COMOP Trame verte et bleue.

Des échanges ont eu lieu entre Natureparif et la Fédération aboutissant à un copportage d'un colloque national en 2009 sur les trames et les corridors écologiques. Elle a participé à la première réunion du comité d'organisation.

La Fédération a participé le 24 octobre 2008 à la réunion du comité de suivi du programme DIVA Corridors. Son rôle est de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques. La Fédération aide aussi les chercheurs à communiquer leurs résultats de recherche en direction de la communauté non scientifique (articles dans Espaces naturels,...).

Elle s'est impliquée dans le montage d'une formation de 3 jours sur les corridors, qui figurera en 2009 dans le catalogue de l'ATEN.

Elle continue à rassembler, sous la forme de fiches expérience, les opérations exemplaires menées sur ce thème par diverses structures. 15 fiches, dont une remplie en 2008 (expérience de l'association Lestrem Nature), sont



déjà disponibles sur le site de la Fédération. Ces documents ont été transmis au chef de projet du COMOP, qui a pu en prendre connaissance au moment du choix des structures à auditer dans le cadre de l'avancée du projet.

Un séminaire d'échange sur les corridors écologiques et les trames vertes et bleues a été organisé du 9 au 11 janvier. Ce séminaire a associé des Parcs, des régions, des services de l'Etat, des scientifiques, des ONG...

Une réunion du groupe de travail Trames vertes et bleues a eu lieu le 10 décembre 2008. Ont notamment été évoqués les points suivants : contribution des Parcs aux travaux du COMOP, échanges interparcs sur les 5 projets MEEDDAT (25 Parcs concernés), état d'avancement des démarches de trames engagées par les Parcs non engagés dans les projets MEEDDAT, questions des Parcs à faire remonter aux chercheurs impliqués dans le programme DIVA, ... Le groupe de travail réunit près de 80 « praticiens et spécialistes » des corridors dont 35 Parcs. La perspective de créer à terme un « pôle-relais trames vertes et bleues » (centre de ressources, animation nationale, ...) a été évoquée comme piste de travail pour 2009.

### ■ Biodiversité et agriculture

Le contexte (révision de la PAC, Grenelle de l'environnement, ...) est propice à des réflexions croisées sur « agriculture et biodiversité ».

La Fédération a participé au colloque de l'INRA le 2 juillet 2008 sur « l'état d'avancement de la recherche française sur le thème « agriculture-biodiversité » et assuré la diffusion des conclusions de ce colloque auprès des Parcs.

Elle préside le groupe de travail créé par le comité français de l'UICN sur « les signes de reconnaissance en production agricole et la biodiversité ». L'objectif est de fournir un état des lieux sur le sujet. Des propositions pourront être formulées pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les critères de la Marque Parc.

La Fédération a participé en octobre 2008 à la réunion du comité de suivi du programme DIVA MAE à obligation de résultats. Son rôle est de soutenir les Parcs qui expérimentent sur les MAE à obligation de résultat et de contribuer à créer des passerelles entre les questions des gestionnaires de l'espace et les travaux de recherche menés par les scientifiques.

### ■ Le pôle relais «Zones humides intérieures»

La Fédération a poursuivi son engagement dans la mise en oeuvre de la Convention de Ramsar, notamment en coordonnant au niveau national la Journée Mondiale des Zones Humides qui s'est tenue en janvier.

Elle a relancé, dans le cadre d'une convention avec l'ONEMA, en septembre 2008, un pôle-relais zones humides intégrant les mares, les zones humides intérieures et les vallées alluviales (décision du Bureau du 2 juillet 2008). Pendant ces quatre mois, une réflexion a été menée sur différents points : les actions qui pourraient être développées à l'avenir, notamment pour la thématique des vallées alluviales, la configuration du site internet, etc... Les propositions d'actions à développer sont notamment basées sur les réponses des Parcs à un questionnaire d'enquête et à une réunion à laquelle une dizaine de Parcs a participé.

## 3.2. Agriculture durable

### ■ Filières courtes

La Fédération des Parcs mène un travail sur le thème des filières courtes en agriculture depuis 2006. L'action a démarré par une journée d'échange ayant pour but d'appréhender l'implication des PNR dans les projets de filières courtes.

#### Points clés

- Cette journée technique a permis de conforter l'hypothèse que les Parcs, par leur positionnement intégrateur, sont concernés par le développement au niveau territorial de projets articulant filières courtes et développement durable.
- Elle a également permis de recenser les acteurs travaillant sur cette question et de constituer un comité de pilotage.
- Elle a enfin mis en lumière un deuxième axe de réflexion nécessaire sur une intégration plus affirmée de l'environnement, mission fondatrice des Parcs, dans les démarches agricoles, y compris dans les projets de filières courtes. Ce fut l'objet d'un second temps d'échange qui portait sur l'invention de nouvelles relations entre agriculture et nature et consommateurs, et principalement sur la nécessité d'une meilleure prise en compte de l'environnement dans les projets agricoles.
- La question de la demande en produits locaux a, de son côté, été abordée par une étude sur les consommateurs réalisée dans le PNR Oise Pays de France. Cette enquête a mis en avant certaines caractéristiques de cette demande dans le Parc et des préconisations concernant leur commercialisation.

Ces réflexions ont été conclues par un séminaire fin 2007 qui a réuni, sur le Parc de Brière, de nombreux élus et techniciens des Parcs ainsi que plusieurs partenaires, pour repérer les conditions favorables à la mise en place des filières courtes. Ces journées peuvent finalement être considérées comme fondatrices de l'engagement des Parcs, à sortir ces démarches de leur marginalité. C'est d'autant plus important que l'un des principaux facteurs limitant le développement de ces circuits d'image qu'ils véhiculent de marché très occasionnel et peu suivi.

A partir de cet aval politique et de la meilleure compréhension des enjeux, l'année 2008 a servi à :

- Capitaliser les réflexions engagées en Brière et les diffuser au sein et hors du réseau
- Consolider un inventaire national des actions menées par les Parcs
- Identifier des besoins de recherche
- Construire et proposer au réseau une stratégie d'actions pour promouvoir les circuits courts et préciser le rôle que les Parcs peuvent y prendre

De nouveaux partenariats ont été développés sur ce thème avec le CNASEA et le réseau France Initiative (sur l'installation)

### 3.3. La forêt

Un partenariat avec l'ONF a été conclu pour 2008/2009 avec 4 axes prioritaires : rapprochement entre Parcs et ONF, approches territoriales de la forêt, valorisation du bois local, biodiversité et forêt.

Dans la suite de la sortie du guide intitulé « La forêt dans les Parcs, en chemin pour la gestion durable », la Fédération a relancé le réseau « Forêt » avec l'appui du Parc du Morvan. Une première réunion s'est tenue le 20 octobre.

De plus, une convention a été signée entre le Parc du Morvan et la Direction ONF de Bourgogne permettant de tirer les enseignements de cette démarche.

Enfin, le rapprochement avec la FNCOFOR a été poursuivi, notamment en matière de chartes forestières de territoire (participation au comité national de suivi des Chartes forestières).

### 3.4. Aménagement et planification : Paysage, urbanisme, contractualisation

#### ■ Urbain/Rural : focus sur les villes portes

Il n'existait pas de positionnement collectif sur le thème des villes-portes même si la Fédération avait jusqu'alors accompagné un travail sur les nouvelles formes du lien urbain-rural (cf. Parcs-Agglomérations).

Un état des lieux précis a été effectué suivi par deux commissions : la commission aménagement au titre des enjeux de rapprochements et de coopérations entre Parcs et zones urbaines, et la commission syndicat mixte dans le cadre des liens statutaires (cf. §4 Institutionnel et Ressources).

#### Les points clés

- 37 Parcs déclarent des relations avec le monde urbain que 24 nomment « relations avec les Villes-Portes ».
- Il existe un large vocabulaire pour dénommer la relation entre parcs et villes et entre parcs et agglomérations: villes-portes, villes-associées, villes-partenaires.
- L'appellation « Villes-Portes », traduit parfois une « facilité » de langage car des agglomérations sont considérées comme « Villes-Portes ».
- Sur une même appellation, d'un Parc à l'autre, on observe une hétérogénéité de situations.

Un besoin de cadre favorisant l'homogénéité a été exprimé. Un groupe de travail copiloté par les commissions « Aménagement du territoire » et « Syndicats mixtes et Ressources humaines » s'est réuni à 3 reprises (juillet, septembre et décembre 2008) afin de prendre des orientations.

Une première proposition de clarifications a été faite par la Fédération sur les trois termes suivants : Ville commune du Parc (classée), Ville-Porte (non classée, mais entrée du territoire et approuve la charte et travaille avec le Parc), Ville-

Partenaire (discontinuité géographique, approuve la charte et travaille avec le Parc).

Inscrire le paysage dans l'action des Parcs

La Fédération a rassemblé et publié un ensemble de contributions et de réflexions issues d'une animation de réseau conduite depuis plusieurs années, dans un document intitulé « Avec le paysage ». Ce document s'appuie sur l'analyse des actions ou des problèmes de paysage auxquels les gestionnaires sont confrontés, à partir de huit Parcs différents. Il a été diffusé à 1000 exemplaires.

#### Les points clés

- Les territoires de Parcs se trouvent dans une situation nouvelle où le thème de paysage trouve sa pertinence dans un contexte d'approche globale et interdisciplinaire.
- Il est nécessaire que les parcs s'appuient sur une définition du paysage au sens large, dans l'esprit de la Convention européenne du paysage.
- L'approche « paysage » est complémentaire des enjeux et du discours du développement durable. Elle participe à la redéfinition des questions et des thèmes des parcs. Le paysage apparaît comme étant capable d'une médiation efficace en faveur des mesures de protection : sensibilisation, valeur commune, lien entre politiques du développement durable et habitants (sur des thèmes comme l'implantation éolienne par exemple, la haie patrimoine et source d'énergie).
- Le paysage offre un regard et une source d'adaptation de l'urbanisme aux enjeux nouveaux : l'urbanisme, réglementaire ou opérationnel, en amont comme en aval, a tendance à ne pas poser assez en détail la question de la forme et des liens multiples qu'entretient l'aménagement avec ses alentours. Il offre une méthode d'approche du global, de la continuité spatiale, de la diversité naturelle et culturelle, abords et extérieur compris.
- Le paysage est un support et une vision d'ensemble des nouveaux modèles de vie prônés par les parcs. En effet toute politique du paysage a l'avantage de travailler avec les représentations sociales qui font la souche des réalités culturelles et politiques.
- Le paysage permet de mettre en place un mode de gouvernance transversal de la charte, au sein d'un tissu institutionnel où les intercommunalités tiennent une place croissante avec des compétences juridiques importantes.

#### ■ Organisation d'un voyage d'étude sur l'urbanisme et l'approche environnementale de la construction.



La Fédération a co-organisé, avec le CAUE de l'Oise, un voyage d'étude dans les pays scandinaves du 17 au 21



septembre 2008. Il a rassemblé 49 participants : élus et techniciens des Parcs, architectes de CAUE, de cabinets privés, de collectivités, urbanistes, paysagistes, aménageurs.

L'idée forte retenue de cette expérience consiste en l'« équation sociologique » suivante : plus l'espace public est pensé, aménagé pour vivre ensemble avec une grande dimension pour les piétons, les vélos, les parcs, et ce, en toute sécurité, et moins les habitants ont besoin d'espaces privés ouverts de type jardin.

### ■ Suivi du « Tour du monde des éco-villages »

La commission « Aménagement du territoire » a suivi le « Tour du monde des éco-villages » de deux professionnels de l'aménagement du territoire, réalisé dans l'esprit du tour du monde organisé après Lurs, par la Datar en 1966, par les futurs techniciens de Parcs.

Les techniciens des Parcs ont pu ainsi découvrir les initiatives d'éco-habitat, les chantiers de volontariat en Italie, Croatie, Hongrie, Roumanie, ou Japon, les expériences d'éco-villages, de maisons traditionnelles ou de constructions modernes à vivre ou à rénover, grâce aux articles mis en ligne sur un blog dédié à cet usage et consultable sur le site :

<http://desviesetdesideesdailleurs.hautetfort.com/reportages/> .

### ■ Animation du réseau « urbanisme et paysage »

La Fédération a animé quotidiennement le réseau urbanisme et paysage à partir d'extranet (mise en ligne des pratiques de terrain, questions juridiques, questions de méthode, demande d'expériences externes, réflexions et stratégies de territoire). Parmi les principaux sujets abordés : l'appel à projet du MEEDDAT, notamment pour le thème Paysage périurbain, la publicité dans les Parcs, la compatibilité des documents d'urbanisme.

Plusieurs réunions organisées en cours d'année ont permis d'échanger sur le contexte des Parcs en révision avec les nouveaux enjeux du développement durable (cf. climat, énergies renouvelables, biodiversité) et les apports en matière de maîtrise de l'espace de territoires hors Parcs.

**Une rencontre « Maîtrise de l'espace et charte de Parc »** a été co-organisée avec le Parc des Pyrénées Catalanes, à Egat et Font Romeux les 2, 3 et 4 juin 2008. Elle a réuni 160 participants et a permis de traiter la question du paysage et de l'urbanisme lors des révisions de charte d'abord sous l'angle de débat et d'orientation, avant d'engager des formes planificatrices.

Cette rencontre a aussi été l'occasion de traiter le paysage de façon transversale, notamment en intégrant l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables, l'aménagement du territoire. Des visites de terrain ont été réalisées pour mieux prendre en compte les enjeux complexes dans une politique du paysage. Les actes ont été diffusés sous forme d'un document favorisant le transfert d'expériences et les consultations pratiques.



Une réunion de synthèse a enfin été organisée le 18 décembre 2008, à Paris pour faire le point sur les différents sujets de préoccupation des Parcs : les zones franches pour l'environnement et le paysage, l'intercommunalité comme démultiplicateur des politiques de maîtrise de l'espace, la publicité (avec notamment la présentation de l'expérience du Parc de la Montagne de Reims), l'organisation de voyages d'étude à l'échelle fédérale et régionale, le cadre juridique en matière de paysage, la révision de charte, les croisements entre trames écologiques et le paysage. Ce moment a aussi été l'occasion d'identifier les besoins d'accompagnement des Parcs.

### ■ La contractualisation en question

La Fédération a conduit une expertise sur les différentes stratégies de contractualisation dans les Parcs et les a alimentés sur les négociations en cours. Cette étude a été restituée le 3 décembre 2008, lors d'un séminaire.

La contractualisation est apparue comme un sujet en plein essor dans les Parcs naturels régionaux et un vrai enjeu pour les autres territoires de projets sans l'existence desquels il n'y a pas de transfert d'expérience possible. A ce titre, la Commission « Aménagement du territoire » a validé la nécessité d'un approfondissement du sujet sur une entrée transversale et en inter-réseaux (Régions, Etat, réseaux de territoires ruraux comme urbains).

#### Les axes de travail pour les Parcs :

- Approfondir, avec les Régions, les cadres de contractualisation qui favorisent l'accompagnement de l'articulation entre territoires de projet, rationalisent l'usage des financements sur les territoires tout en ne dénaturant pas l'approche territoriale de projet.
- Travailler sur la manière dont la contractualisation peut être un cadre privilégié d'engagements opérationnels plus poussés de l'Etat en soutien des territoires ruraux et du développement durable.
- Travailler sur la question de la diversification des sources de financements, en particulier une inscription plus stratégique des Parcs dans l'Europe.
- Identifier les perspectives et outils de mutualisation de l'ingénierie territoriale en inter-Parc et en Interterritorial, (à l'exemple d'Espaces naturels régionaux Nord-Pas-de-Calais).

## 3.5. Energie et changement climatique

L'action de la Fédération dans ces domaines s'inscrit dans une dynamique partenariale avec l'ADEME.

### ■ Le changement climatique

La Fédération a suivi l'évolution des dispositions concernant « l'Energie et le Changement climatique » dans les chartes en révision : le sujet est aujourd'hui traité de façon quasi systématique révélant une montée en puissance sur le thème. Les niveaux d'engagement sont cependant variés.

Le 1er décembre 2008, la Fédération des Parcs a organisée, les premières rencontres nationales sur les Plans Climat Energie Territoriaux, en partenariat avec l'ADEME. Cette journée a mobilisé 30 Parcs et près d'une cinquantaine de personnes.

#### Les enseignements

- La mobilisation des élus autour de la problématique du changement climatique est sans aucun doute pour les Parcs, à l'instar de la plupart des collectivités, un enjeu en soi. Leur implication et leur investissement paraissent en effet nécessaires à la prise en compte sociale et politique d'une problématique qui relève de l'intérêt général et invite à dépasser les raisonnements et les intérêts de court terme.
- A la mobilisation interne au Parc (élus et équipes techniques), doit être associée celle, plus globale, du territoire, seule à même de produire des effets à la hauteur des enjeux.
- L'adaptation apparaît comme une des problématiques les plus complexes à traiter.

Dans ce cadre, les enseignements de l'appel à projet du MEEDDAT sont attendus avec intérêt. Il est en effet possible d'espérer qu'ils fourniront quelques pistes, sur la façon de s'emparer et de traiter pratiquement ce sujet.

Deux numéros du lien énergie et Territoire ont été rédigés en 2008, et seront diffusés début 2009 sur le thème des Plan climat et sur l'écoconception.

### ■ Appel à projet du MEEDDAT

La Fédération a organisé des échanges, sur certains aspects des projets retenus sur l'entrée Plan Climat dans le cadre de l'appel à projet MEEDDAT, lors d'un atelier du Congrès des Parcs consacré au changement climatique.

Ces projets pilotes (au nombre de 7), d'une durée de 18 mois, traitent aussi bien du transport en milieu rural que de l'adaptation à travers un bassin versant. Ensemble, ils permettront de définir des méthodes et des résultats transférables aux autres Parcs et aux territoires ruraux.

Le portage politique de ce thème et la déclinaison rurale spécifique ont été mis en avant. La spécificité territoire de projet et l'articulation avec les territoires de compétences sont un élément de travail considérable. En ce sens la relation au sein des plans climat entre les Parcs et les agglomérations notamment pour la dimension transport est à travailler. La signature de Plans climat portés conjointement par un Parc et une agglomération ou un SCOT apportera un éclairage nouveau et peut être des outils transférables.

### ■ Veille sur les nouveaux dispositifs : Contrat d'objectifs territoriaux (C.O.T.), et loi Grenelle

En 2008, de nouveaux contrats ont été signés avec l'ADEME et ses partenaires afin de soutenir la mise en place d'une animation dédiée au changement climatique et la prise en compte de l'énergie dans la stratégie des territoires de projet. Il est à noter que plusieurs contrats ATEnEE ont été suivis directement d'un C.O.T. Les compléments financiers au montage de ces contrats ont également pu bénéficier du nouveau programme LEADER.

La Fédération a participé aux réunions du Réseau COT-ATEnEE qui regroupe les Parcs, Pays et Agglomérations porteuses de ce type de contractualisation.

### ■ Approche transversale

La Fédération est intervenue auprès des Parcs afin que les enjeux liés à l'énergie s'articulent avec les autres politiques territoriales, notamment en matière d'agriculture et d'urbanisme.

L'émergence des installations photovoltaïques au sol sur le territoire national a permis à la Fédération de rappeler l'importance du maintien des terres agricoles. Plusieurs chantiers ont été ouverts sur la méthanisation et la mise en place d'indicateurs environnementaux pour les exploitations agricoles.

La Fédération a conforté l'approche transversale entre urbanisme, énergie et climat, qui se traduit dans de nombreux Parcs, par un suivi partagé des dossiers. Elle a ainsi mis en œuvre des formations et actions destinées conjointement aux réseaux des techniciens « Urbanisme et Paysage » et des techniciens « Energie et Changement climatique » :

- Des interventions sur la « Maîtrise du foncier et chartes de Parc », lors de la rencontre organisée en Pyrénées catalanes, ont permis d'aborder l'outil A.E.U. (Approche environnementale de l'urbanisme) et de souligner l'interaction croissante entre politique d'urbanisme et démarche énergie – carbone.

- Les différentes expériences découvertes au Danemark, en Suède et en Norvège lors du voyage d'étude dans les pays scandinaves, autour des thèmes de l'écoconstruction et des énergies renouvelables, affichaient l'impact considérable d'une optimisation et d'un aménagement fin de l'espace public sur la maîtrise du foncier.

### ■ Aide au montage de projets européens « énergie »

La rencontre du réseau « Energie et changement climatique », le 2 décembre 2008, a permis de partager différents points sensibles sur lesquels il est attendu le soutien de l'ADEME internationale, pour un meilleur accès aux formations sur la construction et la gestion de ces programmes : la prise de conscience en amont du temps relatif à la gestion administrative du programme ; le renforcement du nombre de partenaires...

### 3.4. Le tourisme durable

La Fédération a travaillé en 2008 sur deux priorités :

- Une **formation action sur la marque « Accueil du Parc »** pour faire le point sur les potentialités de développement du marquage de prestations touristiques dans le cadre de leur spécificité (actualisation des grilles de critères, proposition d'un processus d'audit et articulation avec les signes de qualité).
- L'élaboration d'un **positionnement et d'un cadre stratégique commun aux Parcs sur le tourisme et des loisirs** (avancement des travaux, méthode, échange avec le réseau).

Le contenu de ces deux axes (notes, outils, cadre, études) a été élaboré en lien étroit avec 2 groupes de travail nationaux (marque et tourisme, positionnement et stratégie touristique), ainsi que dans le cadre d'un groupe de travail régional (le développement de la marque Parc en Rhône-Alpes) pendant l'hiver et le printemps 2007/2008.

La démarche de la formation action a permis de tester les outils sur « le terrain » avec les chargés de missions concernés. Le séminaire a permis d'amender les outils présentés et la démarche proposée pour mettre en place une stratégie commune.

Parallèlement, la Fédération a assuré l'animation des échanges au sein du réseau « Tourisme » à travers le séminaire « Le tourisme et les loisirs dans les Parcs naturels régionaux : Comment adapter nos outils pour mieux répondre aux attentes des consommateurs ? ». Organisé du 9 au 11 juin 2008, il a rassemblé 48 personnes dont 2 élus de la commission « Marque » (21 Parcs, 1 projet de Parc et partenaires).

#### ■ Positionnement et stratégie touristique

Le groupe de travail s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2008 pour élaborer la note de positionnement et le cadre stratégique commun en matière touristique.

- Une feuille de route « Le tourisme et les loisirs dans les Parcs naturels régionaux de France - D'un positionnement partagé vers une stratégie commune des Parcs naturels régionaux de France » présenté au séminaire « Tourisme » a été élaborée et validée par le Bureau de la Fédération.
- Un état des lieux et perspectives du tourisme et des loisirs dans les Parcs naturels régionaux a été réalisé grâce à une enquête à laquelle 35 Parcs ont contribué. Il a permis de mieux caractériser les activités touristiques dans les Parcs, de comprendre l'organisation des équipes et d'identifier des enjeux et attentes communs.
- Les résultats de l'étude ont été présentés aux 300 participants du Forum « Tourisme et loisirs : quel rôle et plus values des Parcs ? », organisé dans le cadre du Congrès 2008.

L'ensemble des documents produits (feuille de route, rapport, présentation) est accessible sur le centre des ressources de la Fédération.

#### ■ Développement de la Charte Européenne du tourisme durable

Pour favoriser le développement de la Charte et pour soutenir

les Parcs naturels dans leurs démarches, la Fédération a coopéré avec la Europarc pour traduire et actualiser le contenu des différents documents méthodologiques et d'information : guide méthodologique, texte de la Charte Volet II, questionnaires, newsletter.

La Fédération a également accompagné les Parcs naturels régionaux qui se sont engagés ou qui souhaitent s'engager prochainement dans la Charte.

En 2008, 58 espaces protégés en Europe ont adhéré à la Charte Européenne du Tourisme durable (CETD) dont 10 Parcs naturels régionaux. Environ 10 parcs supplémentaires préparent leurs dossiers de candidature.

La Fédération a participé à la rencontre européenne annuelle des Parcs signataires de la Charte Européenne du tourisme durable avec l'objectif de représenter les intérêts des (futurs) adhérents à la Charte. Organisée du 3 au 5 juin dans les Parcs nationaux Alpi Marittime (Italie) et Mercantour (France), la rencontre a permis l'échange de savoir-faire sur la mise en place des « marques » afin de mettre en place le travail entre les espaces protégés et les entreprises touristiques (volet 2). L'étude d'un projet INTERREG IVC et l'échange plus général sur la gestion du tourisme dans les espaces protégés dans les différents contextes nationaux étaient deux autres points centraux.

La Fédération a participé au projet « European ChartaNet » dans le cadre d'un groupe de travail européen animé par Europarc depuis le juillet 2007. Il a pour objectif le soutien et le développement de la Charte et son réseau. Après avoir publié et diffusé avec succès en 2007 une brochure présentant des expériences pratiques de la CETD, une journée d'information très positive a été organisée sur la CETD, le tourisme et la biodiversité au siège de la Région PACA à Bruxelles en présence de 3 Directions générales de la Commission européenne (Entreprises, Environnement, Recherches) et 70 représentant des Régions et pays européens.

#### ■ Aider les Parcs à développer la marque « Accueil du Parc » et ses outils au tourisme

Les objectifs principaux ont été l'adaptation et l'homogénéisation des outils afin de répondre aux besoins actuels du développement de la marque pour une plus forte communication externe. La Fédération a mis en place un groupe de travail composé de 12 Parcs avec l'appui d'un expert. Il s'est réuni 3 fois en 2008. Les résultats et les propositions ont débouché sur l'organisation d'une formation dans les Monts d'Ardèche en juin (voir chapitre séminaire « tourisme ») et la sortie d'une « boîte à outils » destiné aux Parcs, contenant essentiellement :

- un document de cadrage pour la mise en œuvre de la marque notamment sous l'angle du contrôle (AUDIT),
- le développement et mise à niveau des critères pour le marquage « Accueil du Parc » afin d'adapter la marque aux exigences et besoins actuels.

Dans ce contexte, la Fédération a conduit un travail préparatoire, avec le Ministère en charge du tourisme, concernant l'opportunité de conduire des démarches « qualité » en plus du marquage « Accueil du Parc » afin de répondre aux attentes des visiteurs. La réflexion a pour objectif de proposer une offre traduisant à la fois les valeurs de la marque « Accueil du Parc », et un niveau de qualité



minimum à travers la marque « Qualité tourisme ». Le recours à la marque « Qualité tourisme » n'a aujourd'hui rien d'obligatoire (d'autres signes de reconnaissance de la qualité peuvent être mobilisés) même si les Parcs sont à priori très nombreux à souhaiter engager la double démarche.

Le développement de la marque et ses outils a également été alimenté par l'étude des Parcs naturels de la Région Rhône-Alpes, financée par la Région et suivie par la Fédération. Pour garantir la bonne articulation de ce chantier régional avec le niveau national, des échanges ont été organisés avec le groupe de travail national sur la marque.

#### Les objectifs de l'étude de la Région Rhône-Alpes :

- Assurer l'homogénéité de la marque « Parc » sur le tourisme avec l'actualisation des chartes types existantes,
- Mettre en place un système de contrôle adapté au suivi des prestations touristiques (Audit),
- Étudier l'articulation de la marque « Parc » avec des signes de qualité,
- Articuler la marque Parc avec les autres hébergements touristiques existants.

#### ■ Hôtels au naturel et Gîtes Panda

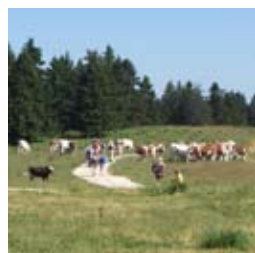
Le réseau des « Hôtels au naturel », dont la création fut impulsée et soutenue par la Fédération, a poursuivi ses efforts d'autonomie et de développement. En 2008, 5 nouveaux établissements ont effectué une demande pour intégrer cette chaîne volontaire.

Pour soutenir la promotion du dispositif auprès des Parcs, la Fédération a accueilli les membres de ce réseau sur un stand au Congrès 2008.

Le nouveau catalogue des « Gîtes Panda », édité par Gîtes de France, a recensé 280 adresses dans 31 Parcs naturels régionaux sous le titre « Séjours naturels au cœur des Parcs naturels ». Le WWF a mis en ligne un site Internet dédié à la promotion des Gîtes Panda en présentant l'ensemble des hébergements (<http://www.gites-panda.fr/>).

Le cahier de charge « Gîtes Panda » a été finalisé et sera mis à disposition au début de l'année 2009 après avoir été testé dans le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Les critères de la marque « Accueil du Parc » sont d'ores et déjà devenus le pré requis obligatoire pour mettre en oeuvre le double marquage des Gîtes Panda.

La Fédération a pris contact avec les partenaires Gîtes de France et WWF pour renouveler la convention, le dispositif et surtout sa mise en oeuvre (suivi sur le terrain, promotion, accompagnement).



### 3.5. Activités et sports de pleine nature

Depuis 2004, et grâce au soutien du ministère en charge des sports, la Fédération accompagne le développement des sports et activités de pleine nature. Entre juin 2005 et jusqu'à la fin de l'année 2008, le projet européen EQUAL DEPART « Développer l'emploi dans le patrimoine rural, sur les territoires » a permis un co-financement pour réaliser ce programme d'action ambitieux.

#### ■ Une forte mobilisation pour le développement maîtrisé des sports de nature

Organisé du 4 au 6 février dans le Parc des Volcans d'Auvergne, le séminaire « Les activités et sports de nature : Quels nouveaux enjeux pour le développement durable dans Parcs naturels régionaux ? » a rassemblé 53 personnes (24 Parcs naturels régionaux, 1 projet de Parc et partenaires), soit une augmentation de 25% des Parcs participants par rapport à 2007. Cette mobilisation a témoigné du succès de la mise en place de ce réseau au sein de la Fédération.

En s'inscrivant dans la capitalisation des expériences et dans la continuité des travaux sur les impacts environnementaux et socio-économiques des sports de nature, ce séminaire a eu pour objectif le lancement des nouveaux sujets identifiés au cours de 2007 pour répondre aux enjeux du développement durable et aux besoins de Parcs naturels :

- Quelle place pour les activités et sports de nature dans les Chartes des Parcs naturels ?

- Le métier des éco-gardes : comment informer, sensibiliser et orienter pour le développement maîtrisé des sports de nature ?

- L'accueil du public : comment favoriser l'accessibilité pour tous ?

- Favoriser l'itinérance : quelles démarches pour organiser les pratiques, ses acteurs et la valorisation des patrimoines ?

Suite au séminaire, un groupe de travail inter-Parcs sur le thème des « Écogardes, Gardes Nature, Gardes verts » dans les Parcs naturels a été mis en place. Porté par les Parcs du Verdon et du Vercors et soutenu par la Fédération, ce groupe s'est réuni à trois reprises au cours de l'année afin d'échanger et débattre sur les problématiques identifiées. Les objectifs :

- Définir l'outil et un cadre commun aux Parcs naturels régionaux,

- Élaborer une stratégie commune de sensibilisation et d'accueil sur le terrain,

- Harmoniser l'action des gardes et des autres services,

- Aborder le statut des agents,

- Échanger et s'ouvrir à d'autres expériences.

Une enquête a été conduite auprès de l'ensemble des Parcs, afin de réaliser un état des lieux du dispositif au sein du réseau. Ce travail de diagnostic devra permettre d'alimenter les réflexions et de mettre en exergue les besoins et les attentes des Parcs sur cette thématique.

La Fédération a également accompagné les Parcs souhaitant engager des réflexions sur le thématique de l'itinérance,



à travers le projet de « sentiers des Parcs » proposé par la Grande Traversée des Alpes (GTA). Ce projet vise à promouvoir les territoires des Parcs naturels régionaux, à travers une démarche d'innovation et d'expérimentation sur le thème de l'itinérance. Cette initiative s'inscrit également dans une démarche de développement des échanges, de mutualisation des expériences et de mise en réseau des Parcs à l'échelle régionale voire inter-régionale.

En partenariat avec la GTA, dix Parcs de Rhône-Alpes, PACA et Auvergne intéressés par ces réflexions se sont réunis à deux reprises au cours du second semestre 2008, pour évoquer ensemble les perspectives et construire un programme de travail commun pour l'année 2009. La Fédération a accompagné ces Parcs dans la mise en œuvre de ce projet ambitieux et souhaite également profiter de cette réflexion pour développer des méthodologies de travail, transposables à d'autres territoires.

### ■ Des outils d'aides à la décision

La Fédération a finalisé des travaux pour mieux connaître les impacts socio-économiques et environnementaux des sports et activités de pleine nature dans le cadre du projet EQUAL DEPART. Il s'agit de démarches expérimentales pour créer des outils d'aide à la décision au service des techniciens et élus des territoires. L'objectif est de créer une culture commune basée sur des multi partenariats réunissant des acteurs qui n'ont pas eu l'habitude de travailler ensemble.

### ■ Impacts environnementaux

Le travail sur la thématique des impacts environnementaux des sports de nature conduit dans le cadre d'un groupe de travail inter-réseaux (FPNRF, CELRL, ONF, PNF, Rivages de France, ADF, RNF, MEEDDAT, MSJSVA, CNOSF) a été finalisé avec la réalisation de fiches techniques mettant en avant les résultats d'études scientifiques conduites localement pour évaluer les impacts induits par la pratique des sports de nature.

#### Fiches techniques impacts environnementaux

Chacune des fiches présente les travaux scientifiques dans leurs contextes, ainsi que les actions mises en œuvre localement pour réduire les impacts. L'enjeu est de fournir aux acteurs impliqués dans la gestion des espaces nature et dans l'accompagnement des sports de nature, des informations compilées et fiables, qu'ils puissent mobiliser pour répondre aux questions auxquelles ils sont confrontés.

La Fédération a assuré la promotion de ces travaux tout au long de l'année et ceux-ci ont été mis en ligne à l'occasion du Congrès des Parcs naturels régionaux. Ils sont désormais consultables et téléchargeables gratuitement sur les sites Internet de l'ATEN et du Pôle Ressource National des Sports de Nature.

### ■ Impacts socio-économiques

Depuis 2006, la Fédération a participé à l'étude expérimentale « L'impact socio-économique des sports de nature sur les micros territoires Rhônalpins ». Élaborée en coopération entre le MSJS, la DRDJS et les CREPS Rhône-Alpes, les DDJS concernées, les 6 Parcs naturels de la Région et la Fédération, l'étude a pour objectif de mieux connaître l'impact socio-économique d'une activité,

filière ou événement en matière de sports de nature sur un territoire particulier et sur une période donnée.

Quatre indicateurs ont été analysés sur l'ensemble des 14 territoires retenus :

- la fréquentation des espaces, sites et itinéraires ;
- les emplois générés par les sports de nature sur les territoires d'étude ;
- les flux financiers générés ;
- l'attractivité des sports de nature.

#### Les premiers enseignements :

Certaines activités ont un fort impact pour le développement touristique des territoires et son économie locale. En parallèle, les activités de pleine nature s'inscrivent fortement dans les activités pratiquées par la population locale avec des faibles retombées économiques mais avec un fort impact positif pour la qualité de vie des habitants.

Toutes les données de l'étude sont disponibles dans les documents suivants (rapports, fiche synthétique) : [www.drdjs-rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?article132](http://www.drdjs-rhone-alpes.jeunesse-sports.gouv.fr/spip.php?article132) et sur le centre des ressources de la Fédération.

### ■ Renforcer le développement des circulations douces



74 personnes (dont 10 Parcs, des Fédérations sportives, gestionnaires d'espace) ont participé au séminaire technique "Se rendre dans les espaces protégés pour pratiquer les randonnées : Quelles synergies pour renforcer le développement des circulations douces ?" qui a eu lieu au CNOSF (Comité national olympique sportif français) à Paris, le 18 novembre 2008.

Organisés en partenariat avec la FFRandonnée, le CNOSF et la Fédération, ce séminaire a été une première étape pour renforcer les partenariats afin d'avancer sur le développement des transports alternatifs : Concrètement, comment des acteurs comme la Fédération et la FFRandonnée peuvent travailler ensemble pour favoriser le développement des circulations douces pour les pratiques de loisirs et de découverte des espaces naturels ? Quels sont des partenariats possibles pour associer l'ensemble des membres du CNOSF à ces réflexions ? Comment impulser des nouvelles pratiques au niveau local ?

Les résultats de cette journée permettront la mise en place des chantiers afin de travailler ensemble sur le développement des circulations douces et la préparation d'une journée de lobbying auprès de décideurs politiques et des transports.

### 3.6. Valorisation des patrimoines

#### ■ La sauvegarde du petit patrimoine lié à l'eau

La Fédération a poursuivi son engagement dans la promotion du dispositif « Appel à projet dans les Parcs naturels régionaux de France : Sauvegarde et valorisation du petit patrimoine lié à l'eau ». Ce dispositif a été mis en place avec l'objectif d'apporter un soutien financier à des projets de restauration et de valorisation du petit patrimoine vernaculaire (alimentations et techniques, des lavoirs, moulins, petits ponts, puits, fontaines, roues de moulins, etc.), public ou privé.

Depuis la signature de la convention tripartite entre la Fondation VEOLIA Environnement, la Fondation du Patrimoine et la Fédération des Parcs naturels régionaux en novembre 2005, 27 projets dans 18 Parcs naturels ont obtenu une aide financière pour effectuer les travaux de restauration. Le budget annuel pour attribuer une aide financière est à la hauteur de 70 000 €.

La Fédération a participé en 2008 aux actions suivantes :

- la diffusion des dépliants par le site Internet de la Fédération présentant le dispositif et les démarches à suivre,
- l'information sur le dispositif à travers Internet, l'Extranet, la mise à disposition d'un stand d'information pour la Fondation du Patrimoine sur la marché aux initiative du Congrès des Parcs,
- l'accompagnement des Parcs intéressés.

L'enveloppe financière prévue pour l'année 2008 reste à attribuer à des projets qui seront choisis au cours du 1er semestre 2009.

#### ■ Rapprocher les écomusées et les Parcs naturels régionaux

La Fédération des Parcs a participé à l'organisation des 5e rencontres professionnelles de la Fédération des Ecomusées et des Musées de Société (FEMS), dans l'objectif d'améliorer la coopération sur les territoires des écomusées et des musées de sociétés, et des Parcs naturels régionaux. La rencontre a réuni environ 100 participants, professionnels des deux réseaux, dans l'écomusée de la Grande Lande, dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne (27, 28, 29 mars 2008).

##### Les points clés

- inscrire chacun dans une histoire commune,
- bâtir un socle commun de collaboration tenant compte de l'évolution des missions et des compétences de chacun.

Une étude « Ecomusées et musées de société, Parcs naturels régionaux : quel avenir à partager? » a été co-pilotée en 2008 dans le même esprit.

Les villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés

La Fédération a été saisie en 2007 d'une demande de partenariat national, par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire & des Villes à Secteurs Sauvegardés et protégés, sur la base d'une collaboration avec le Parc de Loire Anjou-Touraine.

Après avoir consulté par mail l'ensemble des Parcs, la Fédération a organisé une réunion de travail le 24 juin 2008 afin de préciser quels étaient les attentes opérationnelles autour de ce partenariat. 4 Parcs y ont participé.

##### Axes de travail

1. Poursuivre un état des lieux des collaborations.
2. Encourager une meilleure connaissance des deux réseaux et partager des expériences.
3. Se mobiliser ensemble pour obtenir des moyens financiers autour de deux à trois projets expérimentaux sur des territoires.
4. Affiner les problématiques communes en lien avec les territoires pour valoriser les travaux conduits.

Un projet de convention pour développer des synergies sur les thèmes de l'animation culturelle, la restauration du patrimoine, et l'urbanisme a été présenté dans les instances des deux réseaux et a été approuvé.

### 3.7. Parcs et entreprises

Dans le prolongement des démarches déjà engagées depuis quelques années, deux axes ont été travaillés en 2008 en matière de management durable : la gestion durable des zones d'activités, les Eco Trophées et la création de nouvelles formes d'entreprises en lien avec l'Economie sociale.

#### ■ Valoriser les producteurs et les productions du territoire

Afin de conforter la légitimité de chacune des opérations « Eco Trophées » régionales, la Fédération a :

- Appuyé le lancement d'éditions 2008 dans 2 Parcs : Monts d'Ardèche et Haut-Jura
- Aidé au lancement d'éditions par de nouveaux Parcs : Alpilles
- Valorisé les Eco Trophées des Parcs sur le site internet de la Fédération
- Edité un Lien spécial « Eco Trophées des Parcs » qui faisait le point sur l'actualité récente et donnait la parole à des entrepreneurs bénéficiaires d'Eco Trophées de Parcs.



#### ■ Favoriser la concertation et la gestion durable des zones d'activités sur les Parcs

Plusieurs documents capitalisant les contenus des formations tenues en 2006 et 2007 (la structure de gestion des parcs d'activités, la mobilisation des acteurs et les outils de gestion d'un parc d'activités) ont été réalisés afin de capitaliser et transférer des éléments de méthode à l'aide d'extranet et du guide informatisé sur les zones d'activité 2005.

## ■ Encourager la création de nouvelles formes d'entreprises en lien avec l'économie sociale

Dans le prolongement d'une première formation sur le thème des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif organisée en 2007, la Fédération a organisé une deuxième session sur les outils de l'économie sociale au service de la création d'activités, les 6 et 7 novembre dans le Parc des Monts d'Ardèche. Elle a traité concrètement des coopératives d'activités et d'emplois, des incubateurs et des pépinières d'entreprises. L'objectif était de savoir comment intégrer et mobiliser ces outils dans les stratégies de développement des Parcs et réfléchir aux rôles des Parcs pour favoriser leur développement.

### 3.8. La marque

Le travail sur la marque « Parc » s'est essentiellement réalisé dans 4 directions :

- le suivi de l'attribution de la marque par les Parcs à des produits, services et savoir-faire
- l'échange facilité d'informations entre Parcs en lien notamment avec l'intranet et le centre de ressources de la Fédération
- la communication sur la marque à l'extérieur grâce notamment à la structuration d'un espace de présentation des produits/services marqués sur le site de la Fédération (voir § communication)
- la mise à disposition d'outils d'aide à la mise en œuvre de la marque au sein des Parcs (note pour la révision de la charte, guide méthodologique (voir chapitre communication).

#### ■ Attribution de la marque



La Fédération a apporté un appui conseil sur la mise en œuvre des projets de marquage par les Parcs.

Dans le cadre des réunions de la Commission Marque elle a suivi l'attribution de la marque pour 20 projets :

#### 7 Prestations touristiques

- Prestations d'accompagnement d'activités de loisirs/découverte du Parc Monts d'Ardèche
  - Balades en estives du Parc Pyrénées Catalanes
  - Accompagnateurs du Parc de Corse
  - Balade en ânes du Marais du Cotentin et Bessin
  - Prestations d'accompagnement d'activités de loisirs et de découverte du Parc Narbonnaise
- Hébergement et Restauration du Vexin
- Hébergement du Parc des Ballons des Vosges (avec déclinaison « Gîtes Panda »)

#### 11 Produits agricoles

- Eau gazeuse du Parc de Corse
- Eaux du Parc des Monts d'Ardèche- Jus de pomme du Parc Avesnois
- Pommes et poires du Parc Pyrénées Catalanes
- Jus de pomme /poire du Haut-Languedoc
- Jus de pomme du Parc Avesnois
- Vin Chatut des Monts d'Ardèche
- Châtaigne du Parc Haut-Languedoc
- Plantes aromatiques du Parc des Massifs des Bauges
- Huile de colza et de tournesol du Parc Vexin
- Viande bovine du Parc de Brière
- Miel des Massifs des Bauges

#### 2 Produits artisanaux

- Volet en bois du Parc du Morvan
- Mobilier traditionnel du Parc du Morvan

Enfin un projet a fait l'objet d'une demande d'avis préalable favorable : Prestations éducatives du Verdon.

Il est à noter que des projets de marquage de prestations touristiques n'ont pas été présentés en fin d'année car les référentiels de marquage actualisés étaient en cours de finalisation.

#### ■ Communiquer et promouvoir la marque en affirmant sa spécificité

Une note destinée à aider les Parcs à rédiger le volet « marque » de la charte du Parc a été produite et validée par la Commission nationale.

Au niveau national, la Fédération a amorcé une démarche d'information et de promotion auprès du grand public à travers le renforcement de la promotion des produits et savoir-faire marqués sur Internet, à la fois sur le site de la Fédération et sur celui d'un partenaire (marché citoyen)

Harmoniser les démarches des Parcs sur des produits et services similaires

L'élaboration de tronc communs de marquage sur la filière « porcs », engagée en 2007 sous l'impulsion du Parc du Morvan s'est poursuivi en 2008. Au terme de ce travail, un document de cadrage a été validé par la Commission nationale du 20 mai 2008.

### 3.9. Création d'activité et vie sociale

#### ■ Création d'activité et accueil de nouvelles populations

La Fédération a enrichi en 2008 la « Bourse de reprise et bourse aux locaux dans les Parcs » consultable depuis son site internet depuis 2007.



Une soixantaine d'offres ont été publiées en 2008. Les statistiques du premier semestre 2008 montrent que la rubrique "reprise d'activités/locaux" a reçu 4681 visites.



Des liens ont été créés vers d'autres sites qui agissent en faveur de la création et de la reprise d'activités, notamment en milieu rural (Agence pour la création et la reprise d'entreprises, Collectif Ville Campagne, Village magazine, la Chaîne Demain, France Initiative, Oseo et le Conseil national des professionnels de l'automobile.

La Fédération a soutenu les Parcs du Massif Central (IPAMAC) pour travailler sur deux projets : « Sensibiliser les acteurs des Parcs à l'accueil et à l'intégration de nouvelles populations par le média culturel », et « Développer la filière de l'éco-construction dans les Parcs » : participation aux comités techniques d'étape et de bilan, contribution au séminaire sur l'approche culturelle de la création d'activités dans les Monts d'Ardèche.

La Fédération a continué à participer activement aux travaux du Collectif Ville Campagne, et a pris part à la deuxième Université Européenne de l'Accueil sur le thème de la communication, à Clermont-ferrand. Une convention a été signée avec ce Collectif lors du Congrès de la Bourboule, en présence de la vice-Présidente du Conseil Régional de Basse-Normandie, membre du Collectif.

Le partenariat avec le réseau des SCOP s'est poursuivi au travers la formation sur les différents outils et structures de l'économie sociale en appui à la création d'activités.

Enfin, pour informer et sensibiliser régulièrement le réseau des Parcs sur les outils, pratiques et mesures qui sont mis en œuvre pour dynamiser le tissu économique des territoires ruraux, elle a édité 2 nouveaux numéros du Lien « Création/ reprise d'activités » en avril et en décembre 2008.

### ■ Vie sociale et développement social

La Fédération a organisé un forum du Congrès 2008 sur le thème du renouvellement du tissu socio-économique afin de poursuivre la réflexion initiée depuis 2005 sur le positionnement des Parcs naturels régionaux en matière de développement social croisée et sur l'accueil de population et de porteurs de projet.



### Les principales conclusions du forum portent sur :

- le rôle des Parcs en matière d'accueil

Compte tenu des nombreux partenaires intervenant sur l'accueil, il est nécessaire de positionner le rôle du Parc sur son territoire.

La principale mission du Parc est de faire travailler ces acteurs ensemble dans le cadre d'une stratégie choisie (définie dans la charte). Les Parcs doivent aussi être capable de conduire des actions par eux-mêmes notamment en aidant à l'émergence de projets durables, la mutation d'activités existantes pour les inscrire dans des logiques durables ou en répondant à des manques d'intervention sur le territoire.

- Favoriser des projets (ou parcours) de vie

Pour cela, le Parc doit se construire une légitimité et apporter une réelle plus value en abordant le projet économique au sein d'un projet de vie. Cela doit amener les Parcs à travailler sur les services, le foncier en prenant en compte les enjeux de mixité sociale et de gouvernance locale. L'objectif est bien de rendre le territoire désirable qui fasse rêver, porteur d'utopie. Cependant, cette recherche d'attractivité ne doit pas déboucher sur une mise en concurrence des territoires. Elle doit pouvoir être pensée dans le cadre d'une stratégie inter-territoriale au sein du réseau des Parcs.

## 4. INSTITUTIONNEL ET RESSOURCES

Les points forts de l'activité 2008 du pôle Institutionnel et Ressources:

- La diffusion du guide sur les syndicats mixtes.
- La mise en œuvre du parcours modulaire de formation des directeurs.
- Le déploiement du centre de ressources des parcs naturels régionaux (année 2).
- L'analyse des relations institutionnelles entre Parcs et villes.
- La signature d'un contrat collectif d'acquisition de produits cartographiques avec l'IGN.

Le pôle Institutionnel s'est appuyé sur :

- la commission « Ressources humaines et syndicats mixtes » réunie le 15 mai dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, et le 25 novembre à Paris.
- le réseau des responsables administratifs, réuni en séminaire dans le Parc naturel régional de la Montagne de Reims le 14 mai, et lors du Congrès des Parcs le 7 octobre.

### 4.1. Les syndicats mixtes

La Commission « Syndicats mixtes et ressources humaines » a poursuivi son travail de préconisations et de mutualisation destiné à consolider le fonctionnement des syndicats mixtes.

Un guide comprenant un ensemble de préconisations statutaires, en particulier sur les relations avec les EPCI, a été édité en janvier 2008 et diffusé à tous les Parcs. Il regroupe et structure les différentes préconisations de la Commission. Des mises à jours ont été effectuées en continu sous format électronique.



#### ■ Relations institutionnelles avec les villes

Un état des lieux des relations entre parcs et villes a été conduit de manière à formuler un ensemble de préconisations aux Parcs qui souhaitent consolider la relation

institutionnelle (cf. §3.4 : Aménagement et planification). Une clarification des dénominations (villes classées, villes portes vieilles partenaires) a été proposée afin de servir de support à la relation institutionnelle (adhésion ou non). Ces préconisations, validées par la Commission en novembre, seront intégrées au guide sur les syndicats mixtes en 2009.

#### ■ Les avis du syndicat mixte

Face aux questions posées par de nombreux Parcs sur les procédures d'avis pris par le syndicat mixte, une note a été élaborée afin de limiter l'insécurité créée, le cas échéant, par des dispositions non conformes aux principes réglementaires. Elle est en cours de validation par la Commission.

#### ■ Appui-conseil sur les syndicats mixtes

La Fédération a continué à répondre à de nombreuses questions des services des Parcs et des Régions concernant les modalités de l'adhésion conjointe des communes et des EPCI au syndicat mixte dans le cadre de la rédaction de leurs nouveaux statuts : représentation, cotisation...

Parmi les autres questions les plus fréquentes sur lesquelles la Fédération est intervenue :

- les pratiques de financement statutaire (part des contributions régionales, des contributions communales, des EPCI).
- les pratiques de représentation au sein des instances (des communes, des régions, des départements et des EPCI)
- les modalités de travail avec les villes portes.

#### ■ Budget des Parcs

Les données sur le budget 2007 des Parcs ont été collectées en 2008, ce qui a permis à la Fédération d'actualiser une note sur les recettes de fonctionnement des Parcs. Elle dispose désormais d'un suivi des budgets de fonctionnement sur cinq ans, de 2003 à 2007.

La commission « Syndicats mixtes et Ressources humaines » a construit un cahier des charges afin d'analyser les spécificités budgétaires des Parcs naturels régionaux, d'en dégager les fragilités et les axes de consolidation. Cette approche a été complétée d'une demande du MEEDDAT de travailler sur la faisabilité de ressources fiscales, permettant d'assurer la consolidation des moyens. L'étude sera conduite en 2009.

#### ■ Comptabilité M1-5-7

Dans le cadre des modifications de la nomenclature comptable, une note a été élaborée par la Commission à l'attention de la DGCL afin de connaître le régime qui sera applicable aux Parcs, et de solliciter le maintien des dispositions actuelles. Elle sera soumise à l'approbation du Bureau en janvier 2009.

#### ■ Marchés publics

Une formation courte sur les marchés publics à destination des responsables financiers des Parcs, a été organisée lors d'un atelier du Congrès.

## 4.2. Gestion des ressources humaines

### ■ La formation continue des personnels

La Fédération a poursuivi ses relations de travail avec le GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN) et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de l'offre ATEN et CNFPT des réponses en formation correspondant à leurs besoins.

### ■ La formation des directeurs

Face à l'arrivée de nouveaux directeurs et au départ d'une génération qui fut à l'origine de la création des Parcs naturels régionaux, la Fédération a poursuivi, avec le CNFPT, le parcours modulaire de formation pour les directeurs de Parcs initié en 2007. Trois modules ont été conduits :

- Module 3 : Conduire le changement, les 24 et 25 janvier 2008, dans le Parc naturel régional des Alpilles (17 participants)
- Module 4 : Réorganisation et résistance au changement, les 31 mars et 1er avril 2008, dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (12 participants)
- Module 5 : Organiser les compétences : l'organigramme, élément stratégique, les 1er et 2 juillet, dans le Parc naturel régional du Vexin français (6 participants)

Un 6e module, prévu en décembre, a été annulé et reporté en janvier 2009 en raison d'un nombre insuffisant de participants.

Ce parcours, jalonné de 6 sessions de 2 jours chacune, a pour objectif de conforter la fonction stratégique du directeur, d'en renforcer les savoir-faire personnels, en favorisant une dynamique d'échanges et une vision globale et prospective de ses missions.

Il constitue également pour la Fédération un dispositif intégré d'accompagnement technique et de construction d'une culture professionnelle commune.

Une session destinée à la prise de fonction des nouveaux directeurs a été organisée avec l'ATEN en novembre 2008 mais a dû être annulée pour la seconde fois du fait d'un nombre de participants trop faible (3). Une nouvelle proposition a été effectuée pour accueillir les nouveaux directeurs sous forme d'une journée.

### ■ « Jobs for nature »

La Fédération a participé au Forum des gestionnaires organisé du 12 au 14 novembre 2008 par l'ATEN, à Lyon, sur le thème « Jobs for nature – la nature pour métier » afin de valoriser les métiers des Parcs. Elle a contribué à la préparation et l'animation d'un atelier sur le management interne de projets à l'international.



## 4.4. Déploiement du centre de ressources

Le centre de ressources se présente sous la forme d'un portail accessible sur internet. Un moteur de recherche ouvre l'accès à des bases de données spécifiques sur les Parcs naturels régionaux (expériences, documents, organismes, dispositifs, données chiffrées). Il est déployé sur 3 ans (2007-2008-2009).

<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal>



### ■ Déploiement informatique

En 2008, l'essentiel du déploiement a porté sur la dimension technique et informatique de l'outil :

- Optimisation du moteur de recherche : premiers tests de pertinence et réglages.
- Intégration de données chiffrées : modélisation et maquette. Cette rubrique sera opérationnelle en 2009. Il restera néanmoins à l'alimenter en données.
- Enrichissement des connaissances en ligne sur les thématiques suivantes : sports et activités de pleine nature, syndicats mixtes, ressources humaines. Ces apports ont pour eu valeur de test, mais constituent un premier fonds de référence accessible en ligne.

### Evolution des ressources en ligne

Ressources	31/12/07	31/12/08
Parcs	45	45
Organismes	8441	8445
Dispositifs	53	59
Expériences	41	46
Documents	17	130
Données chiffrées	0	0



## ■ Premières sensibilisations des utilisateurs

La Fédération a organisé :

- 2 sessions d'initiation à la mise en ligne de données à destination des chargés de mission de la Fédération (8 personnes y ont assisté) ;
- Des démonstrations en ligne des interfaces de recherche et de téléchargement des ressources lors de l'Assemblée générale, le 26 mars 2008 ; du séminaire annuel des chargés de communication, le 2 avril 2008 ; d'une réunion des documentalistes des Parcs, le 24 juin 2008 ; d'une réunion des géomaticiens des Parcs, le 22 septembre 2008.

Elle a intégré un module de découverte du centre de ressources aux journées de formations aux TIC (cf. §5. Communication).



Elle a enfin présenté l'outil au MEEDDAT : lors de la présentation du Système d'information documentaire du MEEDDAT, le 13 juillet 2007 ; et au Bureau des protections contractuelles du MEEDDAT (juin 2008).

## ■ Adhésion au SINP / Acquisition de référentiels IGN

Le MEEDDAT a mis en place, en 2007, un protocole afin de partager la connaissance et l'information sur la nature et les paysages dans l'idée de mieux connaître pour mieux gérer (SINP). Ce système répond aux engagements du Grenelle de l'Environnement, et s'appuie sur des directives européennes sur l'accès à l'information environnementale.

L'adhésion à ce dispositif a été approuvée par le Bureau de la Fédération du 19 novembre 2008. En adhérant à ce protocole, la Fédération s'est engagée, dans la limite de ses moyens et de ses missions, à :

- Diffuser et promouvoir auprès des Parcs les outils développés par le MEEDDAT dans le cadre du Système d'information de la nature et des paysages.
- Inscrire ses propres outils d'information dans une cohérence générale avec le protocole.
- Encourager les PNR à participer au SINP
- Participer et représenter les PNR au comité national du SINP.

Dès 2008, cet engagement s'est concrétisé par la signature d'un protocole d'acquisition de référentiels géographiques mis en place par le MEEDDAT auprès de l'IGN. Cet accord permet de faire bénéficier les Parcs naturels régionaux, au même titre que les réseaux d'espaces protégés, de conditions

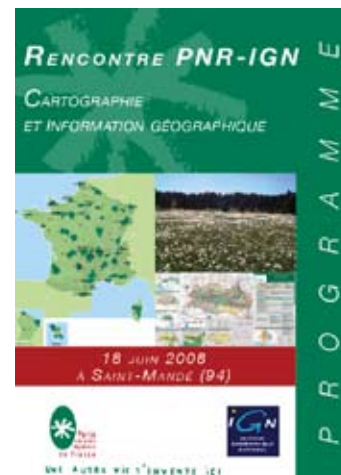
d'accès préférentielles aux produits cartographiques de l'IGN. Après approbation par la réunion de Bureau du 30 janvier 2008, ce protocole a été ratifié en juin 2008, avec 27 parcs signataires + la Fédération.

Une réunion a été organisée avec l'IGN le 18 juin 2008, afin de répondre aux différentes questions posées par l'acquisition et l'utilisation de ses produits, et de permettre aux Parcs de mieux connaître l'institution, sa vocation et ses méthodes (24 participants).

Enfin la Fédération a participé à différents échanges avec le MEEDDAT, afin d'articuler étroitement le Centre de ressources à la logique du SINP.

- réunion sur le système d'information documentaire (SyDoc) (7 février 2008).

- réunion sur les bases de données naturalistes (22 septembre 2008).









## 5. COMMUNICATION

### 5.1. Des principes de communication partagés

#### ■ 2008, « An 2 » de l'application de la Charte de communication

2007 avait permis, à l'occasion de la série d'évènements organisés pour les 40 ans des Parcs, de lancer le nouveau positionnement de communication :

### UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

2008 a confirmé la déclinaison de ce nouveau slogan à travers tous les outils de communication et les campagnes d'information, un positionnement bien repris dans la communication de chacun des Parcs, mais aussi largement diffusé à travers la presse.

2008 a vu aussi se poursuivre quelques opérations lancées à l'occasion des 40 ans : l'exposition photographique a poursuivi son chemin dans plusieurs Parcs, le film et la revue de presse conséquente réalisés pour le congrès 2007 ont été diffusés à tous les Parcs ; un « coffret mémoire » des principales éditions a été offert aux membres du Conseil d'administration de la Fédération.

Cette année devait également permettre d'engager une réflexion sur la manière d'apporter la preuve de ce positionnement et sur le déploiement à apporter aux outils de communication collectifs. Le réseau des chargés de communication, notamment à l'occasion de son séminaire annuel, a engagé cette réflexion.

#### ■ Le Séminaire « Communication » 2008



Le rendez-vous annuel des chargés de communication des Parcs, qui s'est tenu du 1er au 3 avril 2008 dans le Parc de Millevaches en Limousin, a rassemblé 36 participants, chargés de communication des Parcs et partenaires. 28 Parcs y étaient représentés.

Cette rencontre a permis :

- de présenter l'état d'avancement de quatre dossiers

nationaux et les modalités d'implication des Parcs : le déploiement des TIC ; l'évolution de notre Extranet ; les nouveautés de notre site Internet national ; le Centre de Ressources de la Fédération ;

- de partager nos pratiques autour de la mise en application de notre Charte de communication 2007/2009 ;

- d'échanger sur de nouveaux projets collectifs pour le réseau : rubrique régulière sur la web-radio « Fréquence Terre » ; 2ème Fête de la Nature ; valorisation des produits marqués « Parc » ; projet de News Letter fédérale ;

- d'engager une réflexion sur la mise en œuvre du 1er « Etat des Parcs », un nouveau document de référence du réseau dont l'objectif sera d'afficher sa performance.

#### ■ Lancement de la réflexion pour un 1er « Etat des Parcs »

La Charte de communication 2007/2009 des Parcs préconise, dans son plan d'actions, de **démontrer la performance environnementale, économique et sociétale de l'activité des Parcs**, de faire la preuve qu'« une autre vie s'invente » sur leurs territoires, à travers l'édition d'un « Etat des Parcs ».

A l'occasion du Séminaire « Communication » 2008, une première réflexion a été engagée autour de cette réalisation. Les participants ont travaillé en ateliers à partir des trois entrées thématiques : une autre relation à l'environnement ; une autre qualité de vie ; une autre dynamique humaine.

Le travail engagé dans ces ateliers a permis de :

- définir les actions innovantes de chacun des Parcs, représentatives de chacune des thématiques, et pouvant être partagées dans le réseau ;

- prioriser celles qui pourraient être valorisées collectivement (avec des éléments chiffrés comparables et cumulables) ;

- proposer des indicateurs pertinents, partagés, évolutifs, qui pourraient être retenus pour chaque action.

### 5.2. Des relations intensifiées avec la Presse

Après l'année des 40 ans des Parcs particulièrement riche en retombées presse, les relations avec la presse se sont poursuivies à l'occasion de sujets importants traités par le réseau durant cette année 2008, notamment :

- les propositions des Parcs dans le Grenelle de l'Environnement et les résultats de l'appel à projets innovants lancé par le MEEDDAT ;

- le débat parlementaire sur les OGM ;

- l'implication des Parcs dans le tourisme durable ;

- la reconnaissance des chartes des Parcs comme Agendas 21 territoriaux ;

- le Congrès des Parcs dans les Volcans d'Auvergne ;

- les actions internationales.



## ■ La diffusion de communiqués à travers l'Agence News Press

La diffusion des communiqués de presse de la Fédération et d'une sélection des communiqués parvenus des Parcs dont le contenu pouvait avoir un intérêt national, a été poursuivie à travers le partenariat engagé avec l'Agence NEWS PRESS.

Ce partenariat a permis la diffusion de 80 communiqués sur le site de l'agence, repris parallèlement sur les sites AFP Direct et AFP Monde (déservant les salles de rédaction des grands médias nationaux et internationaux) et sur plusieurs sites Internet grand public, donnant une lisibilité renforcée et élargie à l'action des Parcs.

## ■ Les autres relations presse

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes sur tous sujets ponctuels impliquant les Parcs, ainsi que la fourniture d'informations à l'occasion du traitement de dossiers de fond pouvant les concerner.

## ■ Des revues de presse trimestrielles

Un abonnement annuel souscrit auprès de l'ARGUS de la PRESSE, nous permet de collecter les articles citant les Parcs naturels régionaux (en général) ou la Fédération des Parcs et ainsi d'évaluer l'impact de nos actions dans la presse.

A partir d'une sélection de ces parutions, des revues de presse trimestrielles ont été réalisées et diffusées à tous les Parcs.

## Retombées presse 2008 des actions de communication de la Fédération :

Communiqué diffusés sur NEWS PRESS, AFP Direct et AFP Monde	Sélection d'articles parus en presse écrite, radio/TV et sites Internet
80	280
Les Parcs dans le débat parlementaire sur les OGM	37
Les Parcs répondent à l'appel à projets du MEEDDAT pour expérimenter le Grenelle de l'Environnement	29
Les Congrès des Parcs 2008	27
Autres articles concernant les Parcs et/ou la Fédération	187

## 5.3 La communication institutionnelle

### ■ La revue « Parcs »

Deux numéros de la revue « Parcs » ont été réalisés :

- le n°60 (diffusion février 2008), avec en thème de dossier : « **Les Parcs expérimentent un urbanisme rural exigeant** », et en sujet de débat : « Partenariat Parcs-entreprises privées : où sont les limites ? » ;

- le n°61 (diffusion juillet 2008), avec en thème de dossier : « **Les intercommunalités sont aujourd'hui des acteurs part entière** », et en sujet de débat : « Comment simplifier et raccourcir la procédure de (re)classement des Parcs naturels régionaux ? »

Chacun de ces numéros, édité à 18 000 exemplaires, a été diffusé aux élus (régionaux et départementaux membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires...) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'Etat, divers organismes et associations partenaires au niveau national et international...)

### ■ Des éditions pour sensibiliser les élus des Parcs



A l'occasion des élections de mars 2008 désignant les nouvelles équipes municipales, une opération de sensibilisation de ces nouveaux élus - et en particulier des délégués communaux et intercommunaux chargés du suivi des questions Parc - a été engagée, afin qu'ils intègrent plus facilement la « culture Parc » et en comprennent la portée.

Deux documents ont été réalisés par la Fédération et mis à disposition des Parcs qui en ont assuré la diffusion auprès de ces nouveaux élus, avec leurs propres documents réalisés à cette occasion :

- « **L'Argumentaire - 50 questions-réponses sur les Parcs naturels régionaux** », réactualisé, notamment en fonction des nouveaux textes réglementaires parus depuis 2006 ;

- **Un guide « Bienvenue dans la culture Parc - spécial élus »**, déclinaison du guide réalisée en 2006 à l'attention des nouveaux techniciens intégrant les équipes des Parcs, avec un contenu adapté au besoin d'information des élus.

Les commissions « Communication » et « Ressources humaines » de la Fédération, chargées du suivi de ces

éditions, ont souhaité que leur diffusion puisse être élargie à tous les élus des Comités syndicaux des Parcs. A l'issue d'une commande groupée des Parcs, 12 000 exemplaires de chacune de ces éditions ont été diffusés par les Parcs auprès de leurs élus. Elles étaient, dans certains cas, accompagnées du n° « spécial 40 ans » de la revue « Parcs » éditée en octobre 2007.

## ■ Le Congrès des Parcs dans le Parc des Volcans d'Auvergne



Moment fort de la vie institutionnelle et de la communication des Parcs naturels régionaux, le Congrès 2008, accueilli par le Parc des Volcans d'Auvergne, s'est déroulé du 8 au 10 octobre sur le thème « Innover pour accueillir durablement ».

Le public était composé d'élus, techniciens et partenaires de la Fédération des Parcs. Malgré une pression accrue sur le quota de participants, cet événement a concerné 750 personnes, un nombre désormais difficilement compressible.

Le programme de ce Congrès était constitué :

- de 12 Circuits de découverte du Parc et de ses actions, dont un consacré à l'AG de la Fédération.
- de 2 Forums et 5 ateliers déclinant le thème du congrès :

Tourisme et loisirs de nature : quelle stratégie pour les Parcs ?...  
Quel autre tourisme s'invente ici ?

Comment renouveler le tissu socio-économique ?

Accueil et lien social

Réussir l'adéquation entre accueil et protection de l'environnement

La communication au service de l'accueil et de l'attractivité

Exemplarité des équipements d'accueil des Parcs

- d'un Marché aux Initiatives proposant une cinquantaine de stands de Parcs et de partenaires présentant des actions innovantes,
- d'un Marché aux producteurs locaux du Parc des Volcans d'Auvergne,
- de séances plénières honorées de la présence du secrétaire d'État à l'aménagement du territoire, Hubert Falco, du Président de la Région Auvergne, René Souchon, du préfet de Région Dominique Schmitt, de Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil général du Puy-de-Dôme, de Bernard Delcros, vice-président du Conseil général du Cantal.

Deux soirées ont permis de cultiver les échanges entre participants et de bénéficier d'animations reflétant le dynamisme et la culture auvergnate.

Un nouveau pas important a enfin été franchi en matière d'événement durable dans l'organisation de ce congrès, dont les efforts seront développés dans les actes à paraître au 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

A noter enfin que le Congrès 2008 a fait l'objet de bonnes retombées presse régionales mais aussi nationales, notamment avec 2 reportages sur les JT nationaux.

La Fédération a assuré :

- la coordination générale de l'événement avec le Parc d'accueil et les partenaires,
- le montage du budget, la négociation auprès des partenaires aux côtés du Parc,
- l'organisation logistique de la manifestation (inscriptions, hébergements, restauration, transport, locations...),
- la préparation des contenus et intervention en forums,
- la coordination du Marché aux Initiatives,
- la conception et le suivi de la communication et des éditions : dossier de presse, pré-programmes, programmes, actes, , reportage photo, ...



## 5.4. La communication grand public

### ■ Le Site Internet

Le site Internet de la Fédération, lancé en 2005, continue de s'enrichir et d'adapter ses contenus en fonction de l'actualité.

En 2007, après l'année phare des 40 ans et l'actualité qui lui était liée, le site a connu assez peu de nouveautés, ses rubriques ont néanmoins été mises à jour et optimisées (téléchargement et liens), notamment l'agenda des Parcs qui est mis à jour en direct par les Parcs.

En 2008, 61 communiqués de presse ont été diffusés, les revues « Parcs » ont été mises en téléchargement, ainsi que tous les documents réalisés en cours d'année. Ce qui porte à 266 le nombre de documents en téléchargement et à 159 les ouvrages répertoriés dans la librairie.

Des flux RSS ont également été mis en place pour les actualités et les offres d'emploi.

Le site a enregistré plus de 697 000 visites en un an



(700 000 en 2007). En moyenne, chaque visite dure 5 minutes et 5 pages sont consultées. Ce sont toujours les offres d'emplois et de stages qui drainent le plus de visiteurs avec 729 annonces publiées cette année (contre 360 en 2007), la preuve que le site est désormais reconnu pour la performance de cette rubrique.

La stagnation de fréquentation est certainement due au fait qu'assez peu d'actualités sont venues l'alimenter. Il continue cependant d'avoir des records en nombre de documents téléchargés, il y en a eu plus de 97 000 sur l'année.

### Les chiffres clés :

Visites par mois : 58 042  
 Visiteurs différents par mois : 33 759  
 Pages lues par mois : 280 124  
 Nombre d'offres d'emplois et de stage publiées : 729  
 Nombre de documents téléchargés : 97 113



### ■ Réponses aux demandes ponctuelles du public

Si la majorité des réponses aux demandes du public est aujourd'hui assurée à travers le site Internet, la Fédération continue à répondre aux demandes d'information qui lui parviennent par courrier ou téléphone.

Demandes	2006	2007	2008
Informations générales et touristiques	383 demandes traitées par mail + 100 demandes traitées par courrier/fax	328 demandes traitées par mail + une cinquantaine demandes par courrier/fax + 80 commandes d'ouvrages	190 demandes traitées par mail et courrier + 108 demandes d'objets publicitaires + 70 autres
Informations emploi, stages	300 demandes par mail + 50 demandes par courrier	332 demandes par mail + 58 demandes par courrier	273 demandes d'emploi et stages
Total des demandes	833	848	641

	2006	2007	2008
Connexions par mois sur la page d'accueil (moyennes)	43 171	40 534	48 226
Pages vues par mois (moyennes)	317 988	305 132	280 124
Pages les plus lues	Offres d'emploi : 35 907 . Liste des Parcs : 13 583 . La galerie photo . La rubrique découvrir : « découverte de la nature » . La rubrique approfondir : « Qu'est-ce qu'un Parc »	Offres d'emploi : 34 069 . Liste des Parcs : 12 547 . La galerie photo . La rubrique découvrir : « découverte de la nature » . La rubrique approfondir : « Qu'est-ce qu'un Parc »	. Offres d'emploi : 31 411 . Liste des Parcs : 9 374 . La galerie photo . La rubrique découvrir : « découverte de la nature » . La rubrique approfondir : « Qu'est-ce qu'un Parc »

### ■ Les événements

**Fête de la nature** : le réseau des Parcs s'est investi dans cet événement organisé par l'UICN France et Bayard presse, avec l'appui des réseaux de protections de la nature. Cet investissement s'est traduit par la participation de 32 Parcs qui ont proposé 77 manifestations. La Fédération a assuré une présence active au comité de pilotage national et coordonné l'information auprès des Parcs et leur inscription.

**Nuit de la chouette** : La Fédération a préparé avec la LPO la 8e Nuit de la Chouette qui aura lieu le 14 mars 2009. Un premier envoi comprenant un bilan de 2007, un communiqué de presse, une fiche organisation et une fiche d'inscription, a été effectué auprès d'environ 400 organisateurs relais potentiels (espaces protégés, Parcs, délégations de la LPO, associations de protection de la nature, etc.).

### ■ Valorisation des produits des Parcs

Un nouvel axe important a été donné à la communication grand public au travers des produits des Parcs. Trois chantiers ont été ouverts en 2008 : la valorisation des produits sur le site Internet de la Fédération, l'externalisation de la communication par le site internet [www.lemarchecitoyen.com](http://www.lemarchecitoyen.com) et la conception d'un coffret cadeau « Parcs naturels régionaux » associant hébergement et produits ou éditions.

Pour la **promotion de la marque sur Internet**, ont été réalisés : un cahier des charges de mise en ligne sur Internet, un modèle de recueil d'informations sous différents

formats (papier et électronique), la création d'une base de données en trois tables. Ce travail s'est ensuite poursuivi par la sollicitation concrète des bénéficiaires via les Parcs. La phase opérationnelle permettant la mise en ligne sur le site de la Fédération et sur le site [lemarchecitoyen.net](http://lemarchecitoyen.net) sera effectuée en 2009.

Pour le projet de **coffret cadeau**, la Fédération a d'abord sollicité Cadeau loisirs avant de travailler avec Smartbox, leader du marché. Le projet est allé très vite avec la sollicitation des Parcs pour qu'ils proposent des hébergements potentiels et qu'ils fournissent des éléments pour le livret d'accompagnement, en complément d'un partenariat avec Rustica. La décision –positive– de Smartbox est intervenue en décembre 2008. Le déploiement du projet et la mise en vente du coffret interviendra au 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Ces démarches ont été présentées lors de deux commissions « Marque », d'une commission « Développement économique », d'un Bureau, d'une réunion des directeurs de Parcs.

### ■ Des éditions de qualité

Le **Magazine Terre Sauvage** entièrement consacré aux Parcs naturels régionaux a fait d'excellents résultats avec 25000 27000 exemplaires vendus pour une présence en kiosque de trois mois et demi. Cela a représenté la troisième meilleure vente de Terre Sauvage sur ce type de hors série. Le projet de réédition à l'été 2008 n'a pas été suivi.

Le **livre Rustica** paru en librairie en septembre 2007, a poursuivi sa vie en librairie France entière. Les premiers résultats sont bons avec près de 8 000 exemplaires vendus en décembre 2008, ce qui de maintenir l'ouvrage en vente. A noter également, une séance de dédicace réalisée par l'auteur, Francine Pigelet-Lambert, lors du Salon du livre de Paris. L'ouvrage était également en lice dans le concours du festival Chapitre nature.

L'**Almanach du développement durable** a connu un succès, dépassant les prévisions (20 000 ex. vendus pour un projet initial à 6 000 ex.). Ce succès a amené la Fédération à soutenir la réalisation d'une deuxième version à l'automne 2008. Plus du tiers du contenu de l'almanach a été modifié, tant sur les actions des Parcs que sur les pages consacrées aux sujets généraux sur le développement durable. Le partenariat avec Dexia a également permis de diffuser gracieusement cet ouvrage à tous les nouveaux élus des bureaux des Parcs naturels régionaux, soit 1200 exemplaires. L'almanach était en lice dans le concours Cap'Com2008 dans la catégorie « Faire évoluer les comportements ».



**Dakota** a connu de grands bouleversements en 2007 puis 2008 avec une grande restructuration interne. Néanmoins, les éditions Dakota ont continué à promouvoir les Parcs

au travers de leurs deux collections phares. La Fédération a accompagné les Parcs dans leur négociation pour la réédition d'ouvrages (Brenne par exemple) et pour la parution de nouveaux titres : Que Faire dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée et Que Faire dans le Parc du Gâtinais français.

La Fédération a continué à entretenir des contacts avec les éditeurs nationaux de type Castor et Pollux, Lattitude Gallimard, Le Trotteur ailé, France 3 grandeur nature, etc.

### ■ Projet Fréquence Terre

Un partenariat a été signé avec Fréquence Terre, web radio consacrée à l'environnement. Le projet a été présenté au séminaire communication puis a marqué le pas jusqu'en fin d'année où un appel à sujet a été réalisé. Le déploiement réel se fera donc en 2009.

Le principe est de tester sur 6 mois une rubrique hebdomadaire « Une autre vie s'invente ici » consistant en un reportage court illustrant notre positionnement dans les Parcs, et une rubrique « agenda » s'appuyant sur les informations laissées par les Parcs sur le site Internet de la Fédération.

Les différents reportages et agendas seront mis à disposition (sous forme de podcasts et de players) sur le site Internet de la Fédération et sur les sites des Parcs volontaires.

La page de test est déjà consultable avec un reportage sur l'Avesnois : [http://www.frequenceceterre.com/index\\_parc.ph](http://www.frequenceceterre.com/index_parc.ph)

## 5.5. La communication interne au réseau

### ■ L'Extranet

Il est l'outil de référence pour la communication interne au réseau des Parcs, à la fois pour la mise à disposition d'informations et pour l'échange au travers des forums. Voici les principales statistiques en 2008 :

- 1 318 personnes sont inscrites avec un mot de passe personnel sur l'extranet (certaines adresses ne sont plus actives car le système de suppression n'est pas systématique). 142 se sont inscrites en 2008, preuves qu'il reste un outils de référence pour les nouveaux arrivants dans les Parcs.
- 3 045 visites différentes
- une moyenne de 3,1 page vue par visite (correspondant à 9 453 pages vues)
- les 6 premières pages vues sont l'accueil du « pôle développement durable » (985 visiteurs), puis celui du « pôle territoires » (699), puis les documents de « Vie de la Fédération et du réseau » (671), puis le forum du pôle « communication » (635), les documents du « pôle institutionnel » (578) et enfin le forum du réseau Paysage-urbanisme (558).
- 1 408 documents sont disponibles sur l'extranet, dont 217 mis en ligne en 2008.
- 190 discussions ou contributions à des questions ont été mises en ligne en 2008

La Fédération assure la validation des nouveaux inscrits, le suivi des mots de passe, les renseignements sur son

utilisation et le suivi technique avec un prestataire extérieur.

A noter un travail non abouti en 2008 de synchronisation des données de l'extranet vers le centre de ressources et la réflexion sur la mise en place d'un annuaire LDAP permettant un mot de passe unique entre les différents outils de la Fédération (Extranet, centre de ressources, logiciel EVA)

### ■ Les formations autour des T.I.C.

Les TIC deviennent un thème incontournable pour les Parcs et la Fédération, tant au sein du réseau qu'en temps qu'outils d'information et d'animation du territoire. L'étude puis le cycle de formations 2007 ont montré un besoin de formation au sein des équipes. C'est ce qu'a mis en place la Fédération en 2008 en constituant puis en proposant aux Parcs une formation-type. 10 parcs volontaires pouvaient bénéficier de cette formation cofinancée par la Fédération et l'ATEN, mais seuls 3 parcs se sont inscrits en 2008 (Caps et Marais d'Opale, Camargue/Alpilles, Massif des Bauges).

Un livret de 16 pages issu des formations 2007 a également été édité au premier trimestre 2008, diffusé à l'ensemble du réseau des parcs mais aussi aux structures liées à Leader+ (GAL, RIA, etc).



## 5.6. Le mécénat

La Fédération a bénéficié d'un partenariat avec Naturen (groupe Fertiligène/Scotts), marque de produits d'entretien du jardin utilisables en agriculture biologique.

L'opération de mise en vente de ces produits a permis de faire gagner 1000 ouvrages Rustica aux consommateurs informés par bannières dans les grandes surfaces spécialisées. L'opération a également fait l'objet de pages de publicité dans les magazines spécialisés.

Une deuxième phase du partenariat a permis d'appuyer trois Parcs sur des opérations concrètes entre 2008 et 2009) : Camargue, Haut Languedoc et Oise Pays de France.

La Fédération a poursuivi ses relations avec Dexia (Cf paragraphe sur l'almanach du développement durable).

## 6. INTERNATIONAL

La Fédération a poursuivi sa politique internationale selon ses axes stratégiques :

- *Affirmer et appuyer la dimension internationale au sein du réseau (échange, citoyenneté etc.).*
  - *Renforcer la reconnaissance de la démarche des PNR comme outil de mise en œuvre d'un développement durable, en France et à l'international ;*
  - *Promouvoir et appuyer la mise en œuvre à l'international de cette démarche et des principes qui en sont les fondements (en particulier protection de la nature, développement économique et démocratie participative).*
- La coopération décentralisée est au cœur de cette stratégie, permettant d'impliquer les élus et toutes les forces vives des Parcs, et d'inscrire davantage cette dimension dans le projet de territoire du Parc. Cette stratégie a été déclinée en 3 objectifs opérationnels :*
- *Animer et appuyer le réseau des Parcs pour son implication aux niveaux européen et international ;*
  - *Renforcer l'interface entre les Parcs, les pouvoirs publics nationaux, et les autres partenaires de la coopération et des réseaux internationaux ;*
  - *Appuyer la mise en œuvre et la reconnaissance de démarches de type Parc naturel régional à l'international. 6.1. L'appui aux Parcs pour une implication européenne et internationale.*

### 6.1. Animation de la commission Europe-International et des groupes de travail

En 2008, et compte tenu des sollicitations croissantes de partenaires pour appréhender la démarche PNR et engager des coopérations pérennes, tant de niveau bilatéral qu'à l'échelle de territoires, la Fédération a élaboré et validé la réorientation de sa stratégie et des moyens opérationnels et organisationnels nécessaires.

Elle a également poursuivi un effort soutenu pour affirmer et appuyer la dimension internationale au sein du réseau et auprès des administrations centrales et institutions concernées et de ses partenaires de la coopération décentralisée.

#### ■ Commission Europe – International

Compte tenu des échéances électorales intervenues au printemps 2008 et leurs incidences sur les mandats électifs, la commission n'a pas été réunie au cours des trois premiers trimestres 2008.

Pour autant, en lien avec des participants à celle-ci, la FÉDÉRATION a produit une note de réorientation stratégique et de consolidation de l'activité internationale de la Fédération, validée par les instances statutaires et portées auprès des ministères et partenaires (listes des RDV disponible). En octobre et malgré de nombreuses réunions

au plus haut niveau qui ont confirmé la légitimité de cette action, le tour de table n'a pas encore permis de conforter les moyens de l'activité internationale.

Par ailleurs, pour améliorer la mise en œuvre opérationnelle de son activité internationale et satisfaire les besoins d'animation, la FPNRF a créé et installé de nouveaux dispositifs d'animation : le groupe de travail national « Aires protégées de la Méditerranée », les Comités de coordination et de suivi « Mosaïques d'Aires protégées au Brésil » le Comité « Etats-Unis »

#### ■ Les PNR et la coopération décentralisée

La Fédération renforce ses liens et sa représentation auprès des instances en charge de la coopération décentralisée, en particulier la Délégation à l'action extérieure des collectivités, (DAECL), les groupes pays de Cités Unies France (CUF), et l'Agence Française du Développement (le bureau ad-hoc). Elle a d'ailleurs signé une convention avec cette dernière dont l'objectif est le développement de la coopération décentralisée en matière de Développement rural durable, via une analyse de l'existant et des modalités de partenariat PNR/ collectivités et la proposition de bonnes pratiques.

#### ■ Coopération transfrontalière

Le groupe de travail relatif n'a pas encore été réuni en septembre, le Parc qui en assure l'animation étant en phase finale de révision de Charte. Par contre le travail de veille et d'information spécifique via l'extranet a été assuré par la FPNRF.

La Fédération a poursuivi ses liens et travaux avec la mission opérationnelle transfrontalière (MOT).

#### ■ Coopération avec la Méditerranée

Ce groupe de travail a été créé et installé au printemps, sur la base d'une Convention entre la Fédération et le PNR de Corse avec pour objectif de développer la coopération dans cette zone et sur des problématiques prioritaires communes, de contribuer à la création d'un réseau des Aires protégées de la Méditerranée.

Présidé par le PNR de Corse il réunit les PNR engagés ou désireux de s'engager dans des coopérations avec les pays du pourtour Méditerranée. La première réunion a permis de mettre en avant les enjeux communs des territoires Méditerranéens, de prendre connaissance des modalités de réponses aux appels à projet des programmes Med et voisinage, de répertorier les coopérations et les projets en cours et tracer les premières priorités.

#### ■ La Coopération franco-brésilienne

Le Comité de coordination et suivi du programme mosaïques d'aires protégées avec le Brésil, a été officiellement installé et s'est réuni sept fois au cours des trois premiers trimestres. Il réunit les Régions PACA, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais représentant 14 PNR.

Il a travaillé à un programme de travail en réponse aux priorités brésiliennes et françaises, à l'organisation d'une mission de formation/action pour les chefs de projets et institutions brésiliennes de 10 jours (12-23 octobre) dans les trois régions, la coconstruction d'un programme d'activités pour 2009, l'élaboration et le dépôt d'un projet d'actions

dans le cadre de l'année du Brésil en France (maîtrise d'ouvrage FPNRF).

Ce programme visant l'appui français à la mise en œuvre des « Mosaïques d'aires protégées » auprès du Ministère de l'environnement brésilien et avec la participation des chefs de projets des Mosaïques, des institutions fédérales ou des Etats fédérés, est aujourd'hui conforté par l'acquisition d'expertise par la partie française sur partie des thématiques (Mosaïques et corridors, gouvernance participative...).

### ■ **Comité de coordination et suivi Etats-Unis.**

Ce Comité a été créé au printemps pour coordonner l'activité à conduire dans le cadre du Mémoire d'accord signé entre la Fédération et l'ANHA (Alliance des Aires de patrimoine national). Il réunit notamment trois PNR qui ont choisi d'engager une coopération avec des territoires de NHA américaines.

### ■ **Europe**

Le groupe de travail Europe, qui connaît un changement de Présidence, ne s'est pas réuni.

Les travaux ont par contre progressé lors de réunions de bureau et directeurs et bilatérales (notamment avec nos homologues des pays du sud de l'Europe) pour examiner le renforcement de la présence française au sein d'Europarc.

Cette institution connaît des modifications significatives (changement de statut, nouveaux administrateurs, nouvelle stratégie...) et devrait assurer une représentativité et reconnaissance des Parcs habités. Accueil de délégations (Maghreb, Afrique, Amérique du nord et du sud, Europe...).

## **6.2. Accompagnement des délégations**

### ■ **Information multilingue**

- le site internet prévoit désormais une arborescence pour les visiteurs étrangers,
- les argumentaires «50 questions réponses sur les PNR» sont disponibles et téléchargeables en anglais et espagnol,
- un dépliant et du matériel d'exposition bilingue de présentation du réseau des PNR a été réalisé et édité.

## **6.3. Interventions dans les évènements multilatéraux et ou régionaux**

La Fédération est intervenue dans les événements suivants :

- La Foire Méditerranée à Bari, en Italie, réunissant les 22 pays du pourtour de la Méditerranée ainsi que les représentants des différentes bureaux de l'UICN en méditerranée (mai 2008)
- Le second Forum global des collectivités régionales, à Tanger, sur la question de l'approche territoriale du

développement durable (50 pays représentés) (Mai 2008)

- La réunion de la convention internationale de biodiversité, CGB à Bonn (mai 2008)

- Le Congrès mondial de l'UICN, à Barcelone (octobre 2008) : La Fédération s'est investie activement dans une étude de la situation des collectivités de par le monde et a préparé des propositions pour une meilleure reconnaissance de leur rôle.

Le comité UICN France auquel la fédération appartient a relancé l'idée au congrès de Bangkok en 2004 de l'entrée des collectivités dans l'union mondiale. Suite au congrès dans le nouvel accord cadre UICN France la Fédération aux côtés du Comité français s'est trouvée investie d'une mission pour continuer dans le sens d'une plus grande relation avec la perspective du congrès mondial de l'UICN de 2008 qui s'est tenu à Barcelone début octobre .

La Fédération a présidé le groupe de travail « collectivités locales et biodiversité », plate-forme de rencontres entre Etat collectivités et ONG. Ont été présentées des expériences de conseils régionaux (stratégies régionales), de départements (ENS), des parcs mais aussi d'intercommunalités ou de communes. Il s'est réuni à 5 reprises dont une au mois de janvier dédiée aux propositions de modifications des statuts de l'UICN. Deux rapports d'étude ont été réalisés sur les aspects nationaux et internationaux du rôle des collectivités dans la conservation de la biodiversité .

Une proposition d'amendement a été préparée et soumise à l'assemblée générale des membres au congrès qui a réuni environ 8000 participants. Elle a pu se faire grâce au soutien des Etats français et espagnol et de leurs agences. Une motion a été adoptée lors de ce congrès qui permet d'envisager à court terme une entrée des collectivités dans la gouvernance de l'UICN.

## **6.4. Appui méthodologique et technique aux projets**

### ■ **Argentine**

Un travail significatif d'appui à l'organisation des acteurs et au mode de gouvernance de la réserve de biosphère des Yungas a été confié à la Fédération et réalisé par un expert privé (trois missions d'appui en 2007). Ce projet est soutenu par un projet Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et est réalisé en lien avec ONFinternational, l'Institut des Hautes études pour l'Amérique Latine (IHEAL), l'Université de Versailles.





# PUBLICATIONS 2008

L'ensemble des documents édités par la Fédération est disponible sur commande ou téléchargeable sur internet : [www.parcs-naturels-regionaux.fr/fr/librairie/](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/fr/librairie/) ou sur le centre de ressources : <http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal/>

## ■ Documents grand public

- Almanach du développement durable. Dakota Editions. 2008, 143 p.
- Séjours naturels au cœur des Parcs naturels. Catalogue des Gîtes Panda. Gîtes de France, 2008.

## ■ Documents de référence

- La mission de développement des Parcs naturels régionaux. Plaquette, réédition 2008, 12 p.
- Argumentaire : 50 questions-réponses sur les Parcs naturels régionaux. Réédition MAJ février 2008, 64p.
- Bienvenue dans la culture Parc : livret à l'usage des élus des parcs naturels régionaux. Mars 2008, 56p.

## ■ Plaquettes d'informations

- Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces naturels. Plaquette. Europarc – Fédération des Parcs naturels régionaux de France. 2008.
- La Nature pour tous : Un engagement des Parcs naturels régionaux. Plaquette d'information sur l'action en faveur des personnes en situation de handicap. 2008.
- Evaluation et gestion des impacts environnementaux des sports de nature. Plaquette d'information. Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 2008.
- Les espaces protégés français. UICN. 2008

## ■ Revues et lettres d'information

- Revue PARCS. N°60 février 2008. N° 60 – juillet 2008.
- Corridors écologiques . journal. N° spécial. Décembre 2007.
- Lien spécial « Eco Trophées des Parcs »
- Lien « Création/ reprise d'activités » en avril et en décembre 2008

## ■ Actes

- Maîtrise de l'espace et chartes de Parcs : comment croiser le paysage, l'énergie et l'environnement lors des révisions de charte ? Rencontre nationale Fédération des Parcs naturels régionaux - Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Juin 2008. 43 p.

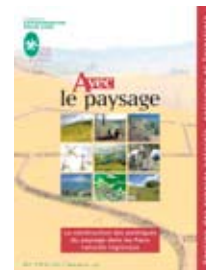
- Promouvoir les circuits courts de commercialisation de produits agricoles sur les territoires. Rencontre nationale – Parc naturel régional de Brière.
- La mise en place d'une stratégie territoriale des sports et activités de pleine nature : bilan et perspectives. Séminaire « sports de nature », Parc du Vercors. Février 2007



## ■ Guides

Les guides sont téléchargeables sur extranet : [www.parcs-naturels-regionaux.fr/extranet](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/extranet)

- Les syndicats mixtes des Parcs naturels régionaux. Fédération des Parcs naturels régionaux de France, janvier 2008. 57 p.
- Avec le paysage : La construction des politiques du paysage dans les Parcs naturels régionaux. Collection Expérimenter pour agir n°15. Avril 2008,

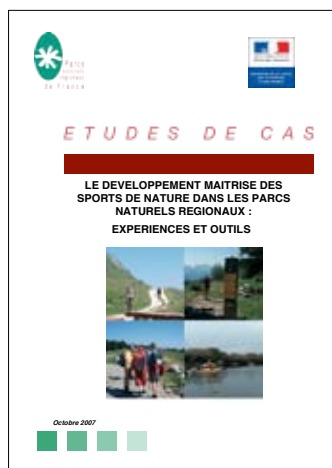


- Utiliser et améliorer la communication via internet pour un développement durable des parcs naturels régionaux. Synthèse de formation. Fédération des Parcs naturels régionaux de France, avril 2008. 16 p.
- Manuel pour la mise en œuvre de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés. Fédération des Parcs naturels régionaux de France / Europarc. Mise à jour, avril 2008.
- Evaluation et gestion des impacts environnementaux des sports de nature. ATEN/ PRNSN. Octobre 2008.

- Outils pour le développement maîtrisé des sports de nature : Accueil des manifestations sportives, maîtrise des loisirs motorisés, Implication des Parcs au sein des CDESI. Expériences des Parcs naturels régionaux. Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Mise à jour 2008.



## PUBLICATIONS 2008 (SUITE)



### ■ Etudes et enquêtes

Les études et enquêtes sont téléchargeables sur extranet : [www.parcs-naturels-regionaux.fr/extranet](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/extranet)

- Les relations entre Parcs naturels régionaux et villes-portes. LEPROUST C. Rapport de stage. Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Octobre 2008. 39 p. + annexes.

- Etat des lieux du tourisme et des loisirs dans les Parcs naturels régionaux. KNIEJA J. Rapport de stage. Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 2008.

- Les retombées socio-économiques des sports de nature en région Rhône-Alpes. ODIT France, MSJSVA, Pôle Ressources National Sports de nature. 2008.

### ■ Notes de réflexion du CORP

- CHEVASSUS-AU-LOUIS B., LETOURNEUX F., LARRERE R., AUBERT F. « Recherches, études, expérimentations, ... : pour une typologie décontractée », in Notes de réflexion du CORP n°1. Avril 2008, 3 p.

- CHEVASSUS-AU-LOUIS B., LETOURNEUX F., GIRARDIN P., AUBERT F. « La recherche dans et pour les Parcs : promouvoir des pratiques durables », in Notes de réflexion du CORP n°2. Avril 2008, 3 p.

- LETOURNEUX F. « Les conseils scientifiques des Parcs naturels régionaux : Propositions de problématique ». In Notes de réflexion du CORP n°3. Mai 2008, 4 p.





[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)



**FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE**

9, rue Christiani 75018 Paris

Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78

E-mail : [info@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:info@parcs-naturels-regionaux.fr)

web : [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

Imprimerie artistique Lecaux - FCBA/08-00906 -  
Imprimé sur du papier de forêts gérées durablement



» Consultez l' Extranet :  
[www.parcs-naturels-regionaux.fr/extranet](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/extranet)

» & le Centre de ressources :  
<http://centre-de-ressources.parcs-naturels-regionaux.fr/fpnportal>